



CATALOGUE DES FORMATIONS

2021- 2022

LE CENTRE HOSPITALIER DE CHOLET ET L'INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS

Organisme de formation, de Développement Professionnel Continu (DPC) et référencé **DATADOCK**, le Centre hospitalier de Cholet propose, avec la collaboration des professionnels médicaux et paramédicaux de l'établissement, des formations initiales et formations continues.

Les formations



Afin de mieux répondre à l'évolution des besoins des usagers et d'offrir une offre de soins adaptée, le centre hospitalier de Cholet et les instituts de formations en soins infirmiers et aides-soignants proposent des formations continues. Ces formations s'adressent aux professionnels afin d'acquérir ou développer les compétences permettant d'améliorer la qualité des prestations proposées.

Tous les formateurs sont experts dans le champ de la formation dispensée.

Cette offre a donc vocation à s'enrichir sous l'impulsion des professionnels de l'établissement et des demandes extérieures.

Pour toujours plus de cohérence avec vos besoins, nous sommes à votre écoute pour établir des programmes à votre demande, en collaboration avec nos professionnels.

Il est également possible de réaliser des actions de formation sur site pour les structures qui le souhaitent, elles devront alors mettre à disposition des locaux adaptés.

Une attestation de présence ainsi qu'une attestation de DPC (uniquement pour les professionnels concernés par ce dispositif) est délivrée au terme de l'action.

Nos engagements

- Concevoir des projets de formation « sur mesure », adaptés aux besoins spécifiques et au contexte de chaque établissement.
- Assurer un suivi de chaque action de formation en liaison avec le(s) responsable(s) du projet.
- Évaluer la portée de la formation et l'adéquation avec l'attente des participants.
- Garantir le respect d'une déontologie qui valorise les ressources des personnes et des institutions et qui préserve la confidentialité des informations reçues.

Agréments et certifications

Le centre hospitalier de Cholet et les instituts de formation en soins infirmiers et aides-soignants sont agréés organismes de formation (N°52490303949).

Le centre hospitalier de Cholet et les instituts de formation en soins infirmiers et aides-soignants sont organismes de formation enregistrés DPC, habilités à dispenser des formations DPC (N° enregistrement organisme : 2411).

Le centre hospitalier de Cholet et les instituts de formation en soins infirmiers et aides-soignants sont référencés Datadock, (N° référencement : 0021398)



Méthodes et outils pédagogiques

La pédagogie mise en œuvre dans nos formations privilégie :

- des méthodes pédagogiques actives où le savoir et l'expérience de chacun est prise en compte. Les stagiaires sont acteurs de leur formation et participent activement aux ateliers et temps d'expression prévus à cet effet.
- des apports théoriques et/ou techniques centrés sur les pratiques ou les activités professionnelles des participants

Evaluations

Toutes nos formations font l'objet d'une évaluation individuelle et/ou collective, la synthèse de ces évaluations peut être communiquée (sur demande) aux responsables d'encadrement et aux structures dont dépendent les participants.



Inscription

Adressez votre demande par mail à

drh.formation@ch-cholet.fr pour les formations dispensées par le centre hospitalier

ifsi-secretariat@ch-cholet.fr pour les formations dispensées par les instituts de formation en soins infirmiers et aides-soignants

Une convention de formation et une confirmation d'inscription sont envoyées à l'établissement dès réception de la demande d'inscription.



Horaires

La durée des formations est de 7 heures par jour de 9h à 12h30 et 13h30 à 17h00 ou en demi-journée sur la base de 3 heures 30. Les horaires et la salle sont précisés dans la convocation.



Tarifs

Notre organisme de formation n'est pas assujéti à la TVA. Des coûts groupes peuvent être appliqués si le nombre de participants est supérieur à 8. Les demandes de formation en intra font l'objet d'un tarif spécifique.



Restauration

Les participants ont la possibilité de déjeuner au restaurant du personnel, au tarif de 8,46€ (non compris dans le coût de la formation). Le ticket repas est à acheter à l'accueil de l'établissement.



Report et annulation

En cas d'annulation d'une formation par l'établissement au minimum un mois avant le début de la formation nous vous offrons la possibilité de reporter l'inscription à une session ultérieure si elle est programmée ou de remplacer le stagiaire par une autre personne.

En cas d'annulation d'une formation par l'établissement dans un délai compris entre 1 mois et 15 jours avant le début de la formation, l'établissement s'engage à régler 50% des frais pédagogiques.

En cas d'annulation d'une formation par l'établissement dans un délai inférieur à 15 jours avant le début de la formation, la totalité de la formation sera facturée.

Le centre hospitalier de Cholet se réserve le droit d'annuler une formation, dans un délai de 15 jours, faute de participants ou en cas de force majeure.

CONTACTS ET LOCALISATION

Responsable du service de la formation continue à la DRH :

Charline GUICHET

☎ 02.41.49.62.81 ou 02.41.49.62.88

✉ drh.formation@ch-cholet.fr



Responsable du service formation de l'institut en soins
infirmiers et aides-soignants :

Karine FRAPPIER

☎ 02.41.49.64.32

✉ ifsi-secretariat@ch-cholet.fr



ACCES GENERAL



**Centre Hospitalier
de Cholet - IFSI**
1, rue Marengo
49325 CHOLET CEDEX
Tél : 02 41 49 60 00
www.ch-cholet.fr

- Présentation de l’organisme de formation page 1
- Informations pratiques page 2
- Contacts et localisation page 3

LES SOINS D’URGENCE

- AFGSU – niveau 1 initiale (non soignant)..... page 7
- AFGSU – niveau 1 recyclage (non soignant) page 8
- AFGSU – niveau 2 initiale (soignant)..... page 9
- AFGSU – niveau 2 recyclage (soignant).....page 10
- Arrêt cardio-respiratoire..... page 11



PRISE EN CHARGE DES PATIENTS ET SOINS SPECIFIQUES

- Démarche palliative..... page 13
- Sensibilisation à l’éducation thérapeutique page 14
- Education thérapeutique du patient - 40 heures..... page 15
- Actualisation des compétences et traitement des escarres..... page 16
- Repérer et accompagner les patients présentant un trouble de la déglutition page 17
- Abords vasculaires et perfusion sous-cutanées page 18
- Plaies et cicatrisations page 19
- Prise en charge du diabète..... page 20
- Endoscopie digestive page 21
- Précaution et utilisation des huiles essentielles – Niveau 1..... page 22
- Précaution et utilisation des huiles essentielles - Niveau 2 page 23
- Amélioration de la prise en charge des patients et/ou résidents : analyse de la pratique page 24





L'ACCOMPAGNEMENT DE LA PERSONNE AGÉE ET DE LA PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP



• Les syndromes gériatriques	page 26
• La culture gérontologique	page 27
• Le syndrome de fragilité chez le sujet âgé : "fatalité ou risque ?"	page 28
• Accompagner une personne qui présente des troubles psycho-comportementaux liés à une démence	page 29
• L'accompagnement au quotidien des résidents dans un foyer de vie accueillant des personnes présentant un handicap psychique	page 30
• Psychose et troubles d'allure psychotique chez le sujet âgé	page 31
• L'accompagnement des personnes présentant des troubles du comportement dans le cadre d'un transport sanitaire	page 32
• L'accompagnement au domicile des personnes présentant des troubles du comportement (personnes âgées et personnes présentant un état trouble psychiatrique)	page 33
• Prévenir et gérer les situations d'agressivité et de violence en santé mentale – Approche par la simulation	page 34

PREVENTION, HYGIENE ET SECURITE



• Prévention et gestion des risques infectieux associés aux soins pour les IDE – IADE – IBODE – PUERICULTRICE – MANIP RADIO – KINE	page 36
• Prévention et gestion des risques infectieux associés aux soins pour les AS – AP – AMP	page 37
• Bionettoyage	page 38
• Manutention des patients	page 39
• Port de charges lourdes	page 40
• Sécurisation de la prise en charge médicamenteuse – sensibilisation à la gestion du risque médicamenteux	page 41
• Sécurisation de la prise en charge médicamenteuse – Analyse des risques à priori / Cartographie des risques AMDEC / APR	page 42
• Sécurisation de la prise en charge médicamenteuse – Analyse du risque à postériori	page 43
• Sécurité incendie	page 44
• Comment réduire le poste de dépense déchet	page 45
• L'ergonomie (au sein de votre structure)	page 46

ENCADREMENT DES ETUDIANTS INFIRMIERS ET ELEVES AIDES-SOIGNANTS



• Formation des tuteurs pour l'accompagnement des étudiants infirmiers	page 48
• Amélioration de l'accompagnement des étudiants en stage dans le cadre de l'exercice de la fonction tutorale – Analyse des pratiques	page 49
• Formation des encadrants de proximité pour l'accompagnement des étudiants infirmiers	page 50
• Formation pratique : aide à la compréhension des outils d'encadrement dans l'accompagnement des étudiants infirmiers	page 51
• Formation des maîtres de stage dans l'accompagnement des pratiques évaluatives des tuteurs	page 52
• Formation des aides-soignants à la fonction tutorale pour l'accompagnement des élèves aides-soignants	page 53

AUDIT - ORGANISATION

• Audit organisationnel d'un secrétariat médical	page 55
• Méthodologie d'audit organisationnel d'un service de soin	page 56
• Bulletin d'inscription	page 58

LES SOINS D'URGENCE

ATTESTATION DE FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCES INITIAL – NIVEAU 1 (AFGSU 1)

Le présent programme vise à acquérir les connaissances nécessaires à l'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge en équipe en utilisant des techniques non invasives en attendant l'arrivée de l'équipe médicale.



14 heures



260 €

Tarif groupe de 8 à 12 personnes : 2400 €



8, 9 mars 2021
13, 14 octobre 2021



Tout Personnel non soignant
12 personnes maximum



Formateurs en AFGSU du CH de Cholet

OBJECTIFS :

- Acquérir les connaissances nécessaires à l'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge en équipe en utilisant des techniques non invasives en attendant l'arrivée de l'équipe médicale

CONTENUS :

- Présentation : objectifs, contenu et modalités.
- Prise en charge des urgences vitales avec et sans matériel (chariot d'urgence, appareil de surveillance des paramètres vitaux...).
- Mise en œuvre des appareils non invasifs de surveillance des paramètres vitaux.
- Application des procédures de maintenance et de matériovigilance des matériels d'urgence.
- Prendre en charge des urgences potentielles.
- Utiliser du matériel d'immobilisation.
- Effectuer relevage, brancardage.
- Faire face à un accouchement inopiné.
- Appliquer les règles de protection face à un risque infectieux.
- Participer à la mise en œuvre des plans sanitaires.
- S'intégrer dans la mise en œuvre des plans de secours et des plans blancs.
- Identifier son rôle en cas d'activation des annexes NRBC, se protéger par la tenue adaptée prévue

MOYENS PEDAGOGIQUES ET EVALUATION :

- Analyse des pratiques évaluatives à l'aide de situations concrètes :
- Pratique sur mannequin
- Manipulation de matériel, brancardage
- Mises en situation
- Bilan de la formation à l'aide de la fiche d'évaluation.

A l'issue de la formation, chaque professionnel de santé doit être capable :

- d'identifier une urgence à caractère médical et sa prise en charge en équipe en utilisant des techniques non invasives en attendant l'arrivée de l'équipe médicale.

ATTESTATION DE FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCES - RECYCLAGE- NIVEAU 1 (AFGSU 1)

Le présent programme vise à réactualiser les connaissances théoriques et pratiques de l'AFGSU 1 initiale. .



7 heures



130 €

Tarif groupe de 8 à 12 personnes 1200 €



25 novembre 2021



Tout Personnel non soignant détenteur de
l'AFGSU 2 datant au maximum de 4 ans
12 personnes maximum



Formateurs en AFGSU du CH de Cholet

OBJECTIFS :

- Réactualiser les connaissances théoriques et pratiques de l'AFGSU1 initiale en lien avec l'évolution des recommandations scientifiques.
- Revoir et réajuster les prises en charge en fonction du thème choisi.

CONTENUS :

- Identifier un danger immédiat dans l'environnement et mettre en œuvre une protection adaptée.
- Retours d'expérience des apprenants sur les difficultés éventuelles rencontrées dans les prises en charge de patients en urgence vitale : ces expériences permettront aux formateurs d'adapter les ateliers pratiques et les mises en situation de simulation d'urgence.
- Procédure d'alerte, bilan et message d'alerte.
- Prise en charge d'une urgence vitale en attendant l'arrivée des secours spécialisés.
- Utilisation du défibrillateur automatisé externe.

MOYENS PEDAGOGIQUES ET EVALUATION :

- Mises en situation d'évaluation sur toutes les thématiques d'urgences vitales et potentielles de l'AFGSU.
- Bilan de la formation à l'aide de la fiche d'évaluation.

A l'issue de la formation, chaque professionnel de santé doit être capable :

- d'améliorer la prise en charge en équipe en utilisant et adaptant les techniques non invasives en attendant l'arrivée de l'équipe médicale.

ATTESTATION DE FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCES INITIAL – NIVEAU 2 (AFGSU 2)

Le présent programme vise à acquérir les connaissances nécessaires à l'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge en équipe en utilisant des techniques non invasives en attendant l'arrivée de l'équipe médicale.



21 heures



390 €

Tarif groupe de 8 à 12 personnes : 3600 €



8, 9, 10 février 2021

17, 18, 19 mars 2021

19, 20, 21 avril 2021

19, 20, 21 mai 2021

7, 8, 9 juin 2021

29, 30 septembre et 1 octobre 2021

3, 4, 5 novembre 2021

22, 23, 24 novembre 2021

6, 7, 8 décembre 2021



Tout Personnel soignant
12 personnes maximum



Formateurs en AFGSU du CH de Cholet

OBJECTIFS :

- Acquérir les connaissances nécessaires à l'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge en équipe en utilisant des techniques non invasives en attendant l'arrivée de l'équipe médicale

CONTENUS :

- Présentation : objectifs, contenu et modalités.
- Prise en charge des urgences vitales avec et sans matériel (chariot d'urgence, appareil de surveillance des paramètres vitaux...).
- Mise en œuvre des appareils non invasifs de surveillance des paramètres vitaux.
- Application des procédures de maintenance et de matériovigilance des matériels d'urgence.
- Prendre en charge des urgences potentielles.
- Utiliser du matériel d'immobilisation.
- Effectuer relevage, brancardage.
- Faire face à un accouchement inopiné.
- Appliquer les règles de protection face à un risque infectieux.
- Participer à la mise en œuvre des plans sanitaires.
- S'intégrer dans la mise en œuvre des plans de secours et des plans blancs.
- Identifier son rôle en cas d'activation des annexes NRBC, se protéger par la tenue adaptée prévue

MOYENS PEDAGOGIQUES ET EVALUATION :

- Analyse des pratiques évaluatives à l'aide de situations concrètes :
- Pratique sur mannequin
- Manipulation de matériel, brancardage
- Mises en situation
- Bilan de la formation à l'aide de la fiche d'évaluation.

A l'issue de la formation, chaque professionnel de santé doit être capable :

- d'identifier une urgence à caractère médical et sa prise en charge en équipe en utilisant des techniques non invasives en attendant l'arrivée de l'équipe médicale.

ATTESTATION DE FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCES - RECYCLAGE- NIVEAU 2 (AFGSU 2)

Le présent programme vise à réactualiser les connaissances théoriques et pratiques de l'AFGSU 2 initiale.



7 heures



130 €

Tarif groupe de 8 à 12 personnes : 1200 €



29 janvier 2021

4 février 2021

22 mars 2021

12 avril 2021

28 mai 2021

17 juin 2021

6 octobre 2021

18 novembre 2021

14 décembre 2021



Tout Personnel soignant détenteur de
l'AFGSU 2 datant au maximum de 4 ans
12 personnes maximum



Formateurs en AFGSU du CH de Cholet

OBJECTIFS :

- Réactualiser les connaissances théoriques et pratiques de l'AFGSU2 initiale en lien avec l'évolution des recommandations scientifiques.
- Revoir et réajuster les prises en charge en fonction du thème choisi.

CONTENUS :

- Retours d'expérience des apprenants sur les difficultés éventuelles rencontrées dans les prises en charge de patients en urgence vitale : ces expériences permettront aux formateurs d'adapter les ateliers pratiques et les mises en situation de simulation d'urgence.
- Arrêt cardio-respiratoire et réanimation cardio-pulmonaire sans et avec le matériel d'urgence : actualisation recommandations Conseil Français de Réanimation Cardio-pulmonaire – 2011.
- Reconnaître un malaise et adapter la prise en charge : AVC - recommandations HAS de Mai 2009

MOYENS PEDAGOGIQUES ET EVALUATION :

- Mises en situation d'évaluation sur toutes les thématiques d'urgences vitales et potentielles de l'AFGSU.
- Bilan de la formation à l'aide de la fiche d'évaluation.

A l'issue de la formation, chaque professionnel de santé doit être capable :

- d'améliorer la prise en charge en équipe en utilisant et adaptant les techniques non invasives en attendant l'arrivée de l'équipe médicale.

Le présent programme vise à prendre en charge l'arrêt cardio respiratoire .



3h 30 (1/2 journée) – SUR SITE

Possibilité de coupler cette formation avec la formation « ergonomie » sur 1 jour



525 €

1050 € TTC pour 1 journée (incluant les formations ergonomie et arrêt cardio respiratoire)



A définir entre les parties



Professionnels intervenant dans la prise en charge du résident (infirmiers, aides-soignants, aides médico-psychologiques, cadres de santé et agents des services hospitaliers, ...).

Groupe de 6 à 12 personnes



Cadres de Santé Formateurs IFSI ayant une formation spécifique en gestes d'urgences

OBJECTIFS :

- Prendre en charge l'arrêt cardiorespiratoire selon les recommandations nationales.

CONTENUS :

- Reprise des étapes du bilan et appel
- Reprise gestes : compressions thoraciques, insufflations
- Utilisation du défibrillateur
- Travail en équipe pluridisciplinaire

TRACABILITE PARTICIPATION :

- Liste d'émargement
- Bilan d'évaluation de la formation

A l'issue de la formation, chaque professionnel de santé doit être capable de :

- Gérer une situation d'arrêt cardiorespiratoire.

PRISE EN CHARGE DES PATIENTS ET SOINS SPECIFIQUES

Le programme vise à améliorer la qualité de la prise en charge des patients tout en sensibilisant et formant les professionnels aux pratiques de soins palliatifs et répond aux orientations nationales du DPC



14 heures



Pour les établissements n'étant pas conventionnés avec le CH

260 €

Tarif groupe 8 à 12 personnes :

2400 €



4, 17 février 2021

18 novembre et 2 décembre 2021



Public :

Infirmiers, Aides-soignants, Aides médico psychologique, Agents de soins, Auxiliaire de vie sociale exerçants en EHPAD, Services de soins à domicile, HAD
15 personnes



Formateurs :

Equipe mobile l'accompagnement et de soins palliative

OBJECTIFS :

- Sensibiliser et former les professionnels aux pratiques de soins palliatifs, et favoriser les professionnels à participer à la réflexion et à l'élaboration d'un projet de soins de service ou d'établissement pour intégrer la dimension soins palliatifs dans une démarche qualité.

ORIENTATION NATIONALE DPC :

- **Orientations n°2 : contribuer à l'amélioration de la relation entre professionnels de santé et patients. S'inscrivent dans cette orientation les programmes de développement professionnel continu ayant notamment pour objectifs**
 - le développement de l'information et de l'autonomie du patient
 - l'amélioration de la qualité de vie du patient et la prise en charge des personnes fragiles et/ou handicapées, et de leur entourage
 - l'amélioration de la prise en charge de la douleur et de la fin de vie des patients

CONTENUS :

Etape 1 : 1 heure

Lancement du programme

- Présentation du programme : objectifs, contenus et modalités.

Etape 2 : 13 heures

Etape relative aux apports cognitifs :

• **Accompagner le confort du patient en soins palliatifs**

- Généralités autour des Soins Palliatifs
- Prise en charge des symptômes en soins palliatifs (douleur, anxiété, symptômes respiratoires, digestifs, neurologiques)
- Respect de la volonté du patient : Approche législative, Directives Anticipées
- Vécu de patient

• **Accompagnement de l'entourage et notion d'équipe en soins palliatifs**

- Accompagnement de l'entourage, Personne de confiance
- Représentation de la mort, deuil
- Vécu du soignant.

Etape 3: 13 heures

Etape relative à l'analyse des pratiques professionnelles

- Analyse et évaluation collégiale de la douleur à l'aide d'indicateurs de suivi.
- Organisation de pratiques réflexives à partir de situations réelles.

Etape 4: 1 heure

Définition des axes d'amélioration :

- Quiz d'évaluation des connaissances.
- Bilan d'évaluation de la formation.

CRITERES D'EVALUATION DE L'EFFICACITE DU PROGRAMME :

A l'issue de la formation, le professionnel sera capable de :

- Intégrer la dimension des soins palliatifs dans un projet de soin de service et d'établissement
- Evaluer et prendre en charge les différents symptômes des soins palliatifs
- Intégrer les concepts de prise en charge globale du patient et du travail en pluridisciplinarité

TRACABILITE PARTICIPATION :

- Liste d'émargement
- Bilan d'évaluation de la formation





7 heures



130 €

Tarif groupe 8 à 12 personnes :
1200 €



2021 – Nous consulter



Public :

Personnel des services de soins
12 personnes



Formateurs :

Cadre de santé et médecin
coordonnateurs de l'éducation
thérapeutique

OBJECTIFS :

- Généraux

- Savoir adopter une posture éducative.
- Participer à l'orientation des patients vers un programme d'éducation thérapeutique.

- Spécifiques

- Identifier les types d'intervention utilisés dans les pratiques : soins de prévention, d'information et d'éducation.
- Différencier les spécificités de l'éducation thérapeutique du patient par rapport aux soins de prévention, d'information et Education en santé.
- Différencier l'HTP et l'ETP.
- Repérer les problématiques spécifiques des patients atteints de maladie chronique et la place de l'éducation thérapeutique.
- Repérer les patients qui pourraient bénéficier d'une prise en charge en éducation thérapeutique.
- Connaître les différentes étapes d'un processus d'éducation thérapeutique.
- Connaître l'offre de soins en éducation thérapeutique au CH.
- Savoir recueillir et tracer les informations utiles pour une prise en charge en éducation thérapeutique

CONTENUS :

- Théorique :

- Définition et objectif de l'éducation thérapeutique
- La démarche éducative
- Définition et particularité de la maladie chronique
- Définition des soins de prévention, d'information et d'éducation en santé
- Présentation de l'offre d'éducation et d'éducation thérapeutique au centre hospitalier de Cholet

- Pratique :

- Mise en situation : prise d'une posture éducative face à un patient atteint d'une maladie chronique
- Utilisation de vignettes cliniques pour identifier les différentes postures
- Analyse de situations cliniques vécues

TRACABILITE PARTICIPATION :

- Liste d'émargement
- Bilan d'évaluation de la formation

Le programme vise à offrir une formation aux professionnels paramédicaux afin d'acquérir les compétences requises à la réalisation des programmes d'éducation thérapeutique autorisés par l'ARS, conformément à l'article 84 de la Loi 2009-879 du 21 juillet 2009 et répond aux orientations nationales du DPC



40 heures



650 €

Tarif groupe 8 à 12 personnes :
6000 €



26 février; les 18, 19 mars et
les 8, 9 avril 2021



Public :

Médecin, Aide-soignant, Auxiliaire
de puériculture, Ergothérapeute,
Diététicien, Masseur-
kinésithérapeute, Psychomotricien,
Puéricultrice Diplômée d'Etat,
Infirmier Diplômé d'Etat
15 personnes



Formateurs :

Cadre de santé / Médecin

OBJECTIFS :

- Accompagner les professionnels de santé dans les différentes étapes de réalisation d'un programme d'éducation thérapeutique en les mettant en lien avec les dispositions réglementaires, les exigences de qualité et les dimensions du soin éducatif.

ORIENTATION NATIONALE DPC :

- orientation III-32

CONTENUS :

Etape 1 : 1 heure

Lancement du programme

- Présentation du programme : objectifs, contenus et modalités.
- Quiz d'évaluation des connaissances

Etape 2 : 25 heures

Etape relative aux apports cognitifs :

- Les dispositions réglementaires : l'éducation thérapeutique dans la loi HPST, les interventions de l'ARS dans l'ETP, les décrets en vigueur.
- La posture éducative et la place du patient, la différence entre information et éducation, les outils permettant de développer sa posture éducative.
- Les différentes étapes d'un programme : le diagnostic éducatif, l'atelier collectif, l'atelier individuel, l'évaluation des compétences, le suivi du projet du patient.
- Le rappel des référentiels qualifiés : recommandations méthodologiques de l'HAS, étapes de construction d'un programme, évaluations à chaque étape du programme.

Etape 3 : 15 heures

Etape relative à l'analyse des pratiques professionnelles

- Construction des outils pédagogiques, de traçabilité et de communication entre les différents partenaires de l'éducation thérapeutique.

Etape 4 : 2 heures

Définition des axes d'amélioration :

- Quiz d'évaluation des connaissances.
- Evaluation « à chaud » de la satisfaction des participants.
- Evaluation à distance en situation professionnelle par mise en place effective des principes et difficultés encore présentes ou pistes d'améliorations.
- Bilan d'évaluation de la formation.

CRITERES D'EVALUATION DE L'EFFICACITE DU PROGRAMME :

A l'issue de la formation, le professionnel sera capable de :

- Repérer les dispositions réglementaires concernant les programmes d'éducation thérapeutique,
- S'approprier le référentiel qualité pour réaliser un programme d'éducation thérapeutique,
- Mobiliser et/ou développer une posture éducative avec le patient et l'entourage,
- Développer les compétences pédagogiques et relationnelles pour offrir un partenariat avec le patient dans les programmes d'éducation thérapeutique,
- Développer des compétences organisationnelles permettant de conduire un projet d'éducation thérapeutique pour le patient et de planifier les actions de soin.

TRACABILITE PARTICIPATION :

- Liste d'émargement
- Bilan d'évaluation de la formation



Le programme vise à prévenir l'apparition d'une escarre par une prise en charge globale du patient et proposer et assurer un traitement adapté.


7 heures


130 €
Tarif groupe 8 à 12 personnes :
1200 €


25 mars 2021
7 octobre 2021

 Public :
Infirmier, aide-soignant, agent des
services hospitaliers, masseur-
kinésithérapeute, ergothérapeute,
de centres hospitaliers, EHPAD,
SSIAD, HAD, LIBERAUX
25 personnes

 Formateurs :
Christèle GAUCHER, cadre supérieur de
pôle, titulaire du diplôme universitaire
Escarres
Virginie KHREIS et Laurence
BERTHAUD, infirmières, titulaires du
diplôme universitaire plaies et
cicatrisations
LUSSON Cécile, ergothérapeute,
titulaires du diplôme universitaire plaies
et cicatrisations

OBJECTIFS :

- Acquérir des connaissances sur l'escarre : définition, classification des escarres, facteurs de risque, etc.
- Etre capable de mettre en œuvre les moyens de prévention des escarres.
- Etre capable de proposer un traitement de l'escarre.
- Inscrire les professionnels dans une démarche d'amélioration de la qualité des soins.

ORIENTATION NATIONALE DPC :

- Infirmier - Orientation 5 : Soins infirmiers dans la prise en charge des plaies chroniques et complexes.

CONTENUS :

Etape 1 : 3 heures 45

Lancement du programme

- Présentation du programme : objectifs, contenus et modalités.
- Quiz d'évaluation des connaissances

Etape relative aux apports cognitifs :

Le programme porte sur :

- La définition de l'escarre, des données épidémiologiques.
- Les facteurs favorisant la survenue de l'escarre, l'évaluation du risque escarre.
- La reconnaissance des différents types et stades de l'escarre.
- La mise en œuvre des facteurs de prévention, les recommandations actuelles.
- Les traitements :
 - Proposer un traitement adéquat en fonction des lésions
 - Connaître les pansements adaptés aux spécificités de chaque lésion.

Etape 2 : 3 heures

Etape relative à l'analyse des pratiques professionnelles

- **Ateliers DPC pour les IDE :** Traitement des escarres
 - Physiologie et étapes de la cicatrisation
 - Lavage de plaies
 - Bon usage des antiseptiques
 - Choix des pansements
 - Ateliers IDE, AS, ASH
 - Positionnement des patients au fauteuil et au lit
 - Mobilisation
 - Présentation des différents matériels d'aide à la prévention des escarres.

Etape 3: 45 minutes

Définition des axes d'amélioration :

- Quiz d'évaluation des connaissances.
- Définition des actions à mettre en œuvre pour l'amélioration des pratiques du participant en matière de prévention et de traitement des escarres.
- Bilan d'évaluation de la formation.

CRITERES D'EVALUATION DE L'EFFICACITE DU PROGRAMME :

A l'issue de la formation, le professionnel sera capable :

- d'évaluer le risque escarre, de mettre en place les actions de prévention au regard du risque identifié, de définir, identifier, classer l'escarre (si elle est présente) et de mettre en place les actions curatives

TRACABILITE PARTICIPATION :

- Liste d'émargement
- Bilan d'évaluation de la formation





7 heures



130 €

Tarif groupe 8 à 12 personnes :
1200 €



16 mars 2021
5 octobre 2021



Public :

Aide-soignant, infirmier,
rééducateur, agent des services
hospitaliers
15 personnes



Formateurs :
Orthophonistes

OBJECTIFS :

- Mieux comprendre les troubles de la déglutition et savoir les repérer.
- Accompagner le patient dysphagique et son entourage pendant l'hospitalisation et en vue de la sortie.

CONTENUS ET ATELIERS PRATIQUES :

Physiologie de la déglutition normale

- Anatomie
- Les différentes phases de la déglutition

Qu'est-ce qu'une dysphagie ?

- Définition
- Repérer les signes d'un trouble de la déglutition
- Les pathologies pouvant entraîner une dysphagie
- Troubles de la mastication vs troubles de la déglutition
- Que faire en cas de fausse route ?

Le rôle de l'orthophoniste : bilan et rééducation

- Bilan clinique
- Essais aliments/hydratation
- Examens complémentaires
- Principaux axes de la rééducation

Adaptation des consistances et de l'hydratation

- Déglutitisse/déglutitendre ; eau épaissie aromatisée/eau pétillante/eau plate
- Aliments interdits
- Utilisation Datameal
- Adaptation des médicaments

Adaptation de l'environnement

- Avant/pendant/après les repas
- Hygiène buccale
- Postures
- Information de l'entourage
- Protocoles du centre hospitalier

Questions diverses

TRACABILITE PARTICIPATION :

- Liste d'émargement
- Bilan d'évaluation de la formation



7 heures



130 €

Tarif groupe 8 à 12 personnes :
1050 €



7 décembre 2021



Public :

Aide-soignant, infirmier
15 personnes



Formateurs :

Equipe opérationnelle d'hygiène
hospitalière

OBJECTIFS :

- Mettre à jour les compétences des professionnels de santé en matière de pose et de gestion des abords vasculaires et des perfusions sous-cutanées afin de prévenir le risque infectieux lié à ces dispositifs.

CONTENUS :

- Les abords vasculaires :
 - Les voies veineuses périphériques.
 - Les voies veineuses centrales incluant le Picc Line.
 - Les chambres à cathéter implantables.
- Les perfusions sous-cutanées.
- Mise en pratique de l'enseignement reçu à travers différents ateliers

TRACABILITE PARTICIPATION :

- Liste d'émargement
- Bilan d'évaluation de la formation



7 heures



130 €

Tarif groupe 8 à 12 personnes :
1200 €



12 octobre 2021



Public :
médecin, infirmier, cadre de santé
30 personnes



Formateurs :
IDE chirurgie de spécialités
IDE consultations externes de
chirurgie
Cadre de santé

OBJECTIFS :

- Informer le personnel sur l'évolution des pratiques dans la prise en charge des plaies.
- Informer le personnel sur les différents outils d'aide à la prise en charge des plaies.

CONTENUS :

- Physiologie et étapes de la cicatrisation.
- Le lavage des plaies.
- L'utilisation des antiseptiques.
- Atelier T.P.N/Pico.
- Les familles de pansements.
- L'insuffisance veineuse.
- Les déchirures cutanées.
- Trucs et astuces.
- Atelier pansements.

TRACABILITE PARTICIPATION :

- Liste d'émargement
- Bilan d'évaluation de la formation



7 heures



130 €

Tarif groupe 8 à 12 personnes :
1200 €



2021 – nous consulter



Public :

IDE – Puéricultrices – Sages-
femmes

Aides-soignantes – Auxiliaires
puéricultrices
30 personnes



Formateurs :

médecin, infirmier, diététicien

OBJECTIFS :

- Mettre à jour les compétences des professionnels de santé en matière de prise en charge du diabète

CONTENUS ET APPORTS THEORIQUES :

- Diabète de type I et de type II
 - Définitions – Classifications.
 - Les complications aiguës (acidocétose, hyperosmolarité).
 - Les examens utiles : dépistage et surveillance des complications chroniques.
 - Les traitements (sauf insuline).
 - En groupe :
 - Les insulines et techniques d'injection pour les IDE.
 - La prise en charge diététique du patient pour les AS.
- Les hypoglycémies.
- La prise en charge du pied du patient diabétique.
- L'éducation Thérapeutique (ETP)
 - Définitions.
 - Le programme d'ETP en diabétologie au CH de Cholet.
 - Synthèse de la journée.

TRACABILITE PARTICIPATION :

- Liste d'émargement
- Bilan d'évaluation de la formation



7 heures



130 €

Tarif groupe 8 à 12 personnes :
1200 €



2021 – Nous consulter



Public :

Aides-soignants et infirmiers
exerçant des actes d'endoscopies
digestives et/ou d'entretien des
endoscopes
15 personnes



Formateurs :

Infirmière hygiéniste
Dr BAUDON médecin gastro-
entérologue

OBJECTIFS :

- Mettre à jour les connaissances des pratiques sur la gestion du risque infectieux en endoscopie .
- Apporter des astuces pratico-pratiques pour maîtriser le risque de transmission croisée au cours et après une endoscopie digestive.
- Favoriser les échanges de savoirs entre les participants à travers les expériences et la diversité des structures représentées.

CONTENUS ET APPORTS THEORIQUES:

- Comprendre le risque infectieux en endoscopie :
 - Données épidémiologiques
 - Facteurs favorisant le risque infectieux
 - Voies de contamination d'un patient et les différents micro-organismes incriminés
 - La particularité des ATNC
- Perfectionner ses connaissances des appareils et des précautions à prendre pour préserver son parc ; les connaissances sur le retraitement des endoscopes et sur le stockage des enceintes :
 - Présentation de la réglementation de la dernière instruction du 4/07/2016 sur les principaux changements
 - Les différents types d'endoscopes et leur conception
 - Les sources de contamination d'un endoscope et le rôle du biofilm dans la contamination d'un endoscope
 - Les étapes du traitement d'un endoscope
 - Trucs et astuces pour le « bien-être » de l'endoscope
 - Le stockage en ST : règles de stockage, spécificité technique et recommandations d'utilisation des enceintes
- Mieux percevoir le risque en lien avec le contexte épidémiologique en France et dans nos structures de santé :
 - Contexte et enjeux en France
 - Situations à risque de contamination croisée pendant et après l'examen et conseils de l'hygiéniste
- Connaître les précautions à prendre en cas de BMR et de clostridium a travers la simulation de cas clinique :
 - Présentation de deux situations cliniques parcours patient au bloc : mise en applications des précautions complémentaires « contact » en cas de BMR et des précautions complémentaires contact spécifique clostridium
 - Apport médical
- Trucs et astuces en endoscopie (boucles) :
 - Anatomie du colon
 - Mécanisme de la « boucle » au cours d'une coloscopie
 - Les conséquences pour le patient « L'art » de ne pas boucler

TRACABILITE PARTICIPATION :

- Liste d'émargement
- Bilan d'évaluation de la formation



7 heures



130 €

Tarif groupe 8 à 12 personnes :
1050 €



2021 – Nous consulter



Public :

Aides-soignants et infirmiers
12 personnes



Formateur :

S.HERBRETEAU

Aide-soignante du bloc opératoire

OBJECTIFS :

- Comprendre et utiliser en toute sécurité les huiles essentielles en milieu hospitalier et en milieu médico-social
- Savoir utiliser en mode : de diffusion, l'olfaction, massage
- Les critères d'une bonne huile essentielle et leur propriété

CONTENUS ET APPORTS THEORIQUES :

- Définition d'une huile essentielle
- Les différents modes d'extraction
- Les critères d'HE et leurs importances
- La biochimie des HE et leurs importances
- Les différents modes d'utilisation
- Présentation des HE utilisées sur le CH et par les participants
- Leurs indications et contre-indication
- Massage
- La trousse aromatique

TRACABILITE PARTICIPATION :

- Liste d'émargement
- Bilan d'évaluation de la formation



7 heures



142 €

Tarif groupe 8 à 12 personnes :
1200 €



2021 – Nous consulter



Public :

Aides-soignants et infirmiers ayant
participé à la formation en niveau 1
12 personnes



Formateur :

S.HERBRETEAU

Aide-soignante du bloc opératoire

OBJECTIFS :

- Approfondir les acquis du niveau 1 sur les précautions d'emplois, les contre-indications, les toxicités.
- Thématiques abordées : le système nerveux, le sommeil, le stress avec le soutien des huiles essentielles.
- Mettre en pratiques les huiles essentielles face à une situation donnée, une étude de deux cas par groupe de deux.
- Les participants repartiront avec un flacon d'huile essentielle utilisé lors de cette formation.

CONTENUS :

- Les huiles essentielles et le système nerveux
- Leurs indications et contre-indications
- Les toxicités
- Les règles, recommandations des dilutions
- Mise en pratique face à une situation donnée

TRACABILITE PARTICIPATION :

- Liste d'émargement
- Bilan d'évaluation de la formation

AMELIORATION DE LA PRISE EN CHARGE DES PATIENTS ET OU RESIDENTS - (Analyse des pratiques)

Les soignants, quel que soient leurs fonctions, réalisent dans une dynamique de complémentarité, des soins auprès de patients et ou de résidents. Certaines pratiques peuvent conduire une équipe à se questionner sur le « bien fondé » des activités entreprises.

La formation consistera à développer une analyse réflexive à partir d'une situation vécue, comprendre la situation et pouvoir transférer les principes émergeant de l'analyse à d'autres situations.



2 heures / formation sur SITE



250 €



Nous consulter



Public

Médecin, infirmier, aide-soignant,
aide médico-psychologique,
psychomotricien, ergothérapeute,
masseur-kinésithérapeute.
10 personnes



Formateur

Cadre de santé formateur de l'IFSI

OBJECTIFS :

- La formation consistera à analyser les pratiques professionnelles pour améliorer la qualité de l'offre de soin :

Dans une perspective de distanciation, une analyse de pratique est proposée.

- Comprendre ce qui a pu être en jeu dans une situation de soin,
- Envisager des réajustements,
- Repérer les éléments transférables à d'autres situations.

ORIENTATION NATIONALE DPC : Orientation n°31 : Amélioration de la pertinence des soins.

- Innover pour garantir la pérennité de notre système de santé
- Innover pour la sécurité des soins et l'éducation du patient



CONTENUS :

Etape 1 : 5 minutes

Lancement du programme

- Présentation du programme : objectifs, contenus et modalités.

Etape 2 : 70 minutes

Etape relative à l'analyse des pratiques professionnelles

- Choix et exposé d'une situation de soin,
- Identification de la problématique de la situation de soin exposée
- Diagnostiquer les éléments contributifs à la problématique exposée

Etape 3 : 20 minutes

Etape relative aux apports cognitifs

- Conceptualisation autour de la situation de soin exposée,
- Rappel de la réglementation, des référentiels, protocoles et guides de bonnes pratiques en lien avec le thème retenu.

Etape 3 :

Etape relative aux axes d'amélioration :

- Définir des axes d'amélioration à mettre en œuvre pour améliorer la pratique des participants,
- Repérer les éléments transférables à d'autres situations.
- Un document de synthèse est adressé au groupe à l'issue de la séquence .

CRITERES D'EVALUATION DE L'EFFICACITE DU PROGRAMME :

- A l'issue de la formation, chaque professionnel de santé doit être capable de se questionner au sein d'une équipe pluridisciplinaire, sur le « bienfondé » des activités entreprises et être capable de transférer les principes émergeant d'une analyse sur d'autres situations.

TRACABILITE PARTICIPATION :

- Liste d'émargement
- Bilan d'évaluation de la formation

L'ACCOMPAGNEMENT DE LA PERSONNE AGÉE ET DE LA PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP

Le programme par son approche pluridisciplinaire doit permettre aux professionnels d'élargir le spectre de leur connaissance sur la personne âgée et donner du sens à leurs actions et répond aux orientations nationales du DPC



14 heures



260 €

Tarif groupe 8 à 12 personnes :

2400 €



11 et 18 mars 2021

4 et 18 novembre 2021



Public :

ASH ; AS ; IDE exerçant en centre hospitalier ou en EHPAD ou en service de soins à domicile

15 personnes



Formateurs :

Gériatre, IDE, Cadre de santé de l'Equipe Mobile de Gériatrie du Centre Hospitalier.

OBJECTIFS :

- Identifier les principaux syndromes gériatriques et leurs spécificités
- Connaître les conséquences sur la perte d'autonomie
- Sensibiliser à l'importance de la prévention
- Favoriser la réflexion éthique pour une prise en soins individualisée et de qualité

ORIENTATION NATIONALE DPC :

- Annexes I et II Orientation 19 « Repérage et prise en charge des PA en risque de perte d'autonomie ;
- Annexe II-1 médecin spécialiste en gériatrie Orientation 3 - prévention de la perte d'autonomie ou de son aggravation, optimisation des sorties des établissements de santé ».

CONTENUS :

Etape 1 : 1 heure

Lancement du programme

- Présentation du programme : objectifs, contenus et modalités.

Etape 2 : 3 heures

Etape relative aux apports cognitifs :

- Définitions des syndromes gériatriques : Chute, Déshydratation, Dénutrition, Escarre, Syndrome Confusionnel, Troubles de la déglutition, Incontinences urinaire et fécale, Syndrome dépressif, Iatrogénie
- Découvrir les outils d'évaluations standardisés en gériatrie
- Assurer une prise en charge globale à l'aide d'un plan de soins personnalisé
- Connaître les actions de prévention .

Etape 3: 3 heures

Etape relative à l'analyse des pratiques professionnelles

- Approche pédagogique sur le mode socioconstructiviste : mise en commun des expériences individuelles
- Simulation de chute
- Apprentissage du relevé du sol
- Atelier trouble de la déglutition
- Films sur syndromes gériatriques

CRITERES D'EVALUATION DE L'EFFICACITE DU PROGRAMME :

A l'issue de la formation, le professionnel sera capable de :

- Connaître les étiologies, les caractéristiques et les conséquences des principaux syndromes gériatriques
- Organiser une prise en charge globale, adaptée et personnalisée
- S'engager dans une démarche préventive.

TRACABILITE PARTICIPATION :

- Liste d'émargement
- Bilan d'évaluation de la formation



Le programme par son approche pluridisciplinaire doit permettre aux professionnels de mieux comprendre les spécificités de la personne âgée et donner du sens à leurs actions.



14 heures



260 €

Tarif groupe 8 à 12 personnes :

2400 €



20 mai et 30 juin 2021



Public

ASH ; AS ; IDE exerçant en centre hospitalier ou en EHPAD ou en service de soins à domicile
12 personnes



Formateurs :

Gériatre, IDE, Cadre de santé de l'Equipe Mobile de Gériatrie du Centre Hospitalier

OBJECTIFS :

- Développement ou maintien de l'Autonomie des personnes âgées
- Amélioration de la qualité de vie du Patient Âgé Fragile
- Prise en considération de l'entourage
- Sensibiliser et former les professionnels aux bonnes pratiques gériatriques
- Favoriser la réflexion pour une prise en soins individualisée et de qualité
- Appréhender la notion de parcours de vie , parcours de soins

ORIENTATION NATIONALE DPC :

- Annexes I et II Orientation 19 « Repérage et prise en charge des PA en risque de perte d'autonomie ;
- Annexe II-1 médecin spécialiste en gériatrie Orientation 3 prévention de la perte d'autonomie ou de son aggravation, optimisation des sorties des établissements de santé ».

CONTENUS :

Etape 1 : 1 heure

Lancement du programme

- Présentation du programme : objectifs, contenus et modalités.

Etape 2 : 7 heures

Etape relative aux apports cognitifs :

• Accompagnement de la personne âgée vieillissante :

- Généralité sur le vieillissement physiologique, en appréhendant les conséquences psycho-sociales
- Notions de fragilité
- Identification des principaux syndromes gériatriques

• Notion d'équipe en gériatrie

- Comprendre l'intérêt d'une prise en charge globale multidisciplinaire : travailler ensemble avec des métiers et des regards différents
- Se repérer dans la filière gériatrique
- Réaliser un plan d'aide personnalisé

• Accompagnement de l'entourage

- Discussion sur les représentations du vieillissement de la part des familles
- Intérêt d'une réflexion conjointe sur le projet de vie : personnes âgées / famille

Etape 3: 6 heures

Etape relative à l'analyse des pratiques professionnelles

- Approche pédagogique sur le mode socioconstructiviste : mise en commun des expériences individuelles
- Mise en situation avec le « kit vieillissement »
- Ecriture de plans de soins à partir de cas clinique
- Film

CRITERES D'EVALUATION DE L'EFFICACITE DU PROGRAMME :

A l'issue de la formation, le professionnel sera capable de :

- Comprendre les grands principes du vieillissement
- Organiser une prise en charge globale et personnalisée
- Connaître les divers services et lieux d'accueil gériatriques

TRACABILITE PARTICIPATION :

- Liste d'émargement
- Bilan d'évaluation de la formation



LE SYNDROME DE FRAGILITE CHEZ LE SUJET AGE “ la fragilité chez le sujet âgé, fatalité ou risque ?”

Le programme par son approche pluridisciplinaire doit permettre aux professionnels d'améliorer la prise en charge des sujets âgés dans la prévention de la perte d'autonomie en sensibilisant et formant les professionnels à la prise en soins gériatrique. Il répond aux orientations nationales du DPC



7 heures



130 €

Tarif groupe 8 à 12 personnes :
1200 €



21 janvier 2021
15 avril 2021
23 septembre 2021



Public :

ASH ; AS ; IDE exerçant en centre
hospitalier ou en EHPAD ou en
service de soins à domicile
15 personnes



Formateurs :

Gériatre, IDE, Cadre de santé de
l'Equipe Mobile de Gériatrie du
Centre Hospitalier.

OBJECTIFS :

- Définir le Syndrome de Fragilité
- Savoir dépister les signes
- Comprendre les conséquences majeures
- Mettre en place des actions pour éviter l'entrée en dépendance

ORIENTATION NATIONALE DPC :

- Annexes I et II Orientation 19 « Repérage et prise en charge des personnes âgées en risque de perte d'autonomie ;
- Annexe II-1 médecin spécialiste en gériatrie. Orientation 3 prévention de la perte d'autonomie ou de son aggravation, optimisation des sorties des établissements de santé ».



CONTENUS :

Etape 1 : 1 heure

Lancement du programme

- Présentation du programme : objectifs, contenus et modalités.

Etape 2 : 3 heures

Etape relative aux apports cognitifs :

- Différencier le vieillissement physiologique, pathologique et la fragilité gériatrique.
- Découvrir les outils de dépistage
- Prise en compte de cette fragilité dans les soins
- Connaître les actions de prévention

Etape 3: 3 heures

Etape relative à l'analyse des pratiques professionnelles

- Approche pédagogique sur le mode socio-constructive : mise en commun des expériences individuelles
- Analyses de cas cliniques
- Présentation d'outils d'évaluation
- Mise en situation avec le « kit vieillissement »
- Film.

CRITERES D'EVALUATION DE L'EFFICACITE DU PROGRAMME :

A l'issue de la formation, le professionnel sera capable de :

- Connaître les signes, les caractéristiques et les conséquences de la fragilité gériatrique,
- Assurer une prise en soins préventive adaptée.

TRACABILITE PARTICIPATION :

- Liste d'émargement
- Bilan d'évaluation de la formation

ACCOMPAGNER UNE PERSONNE QUI PRESENTE DES TROUBLES PSYCHO-COMPORTEMENTAUX LIES A UNE DEMENCE

Le programme par son approche pluridisciplinaire doit permettre à identifier, comprendre les troubles démentiels ainsi que prévenir et accompagner les troubles du comportement. Il répond aux orientations nationales du DPC



7 heures



130 €

Tarif groupe 8 à 12 personnes :
1200 €



4 mars 2021



Public :

Personnel soignant exerçant en
EHPAD

15 personnes



Formateurs :

Infirmières de l'Unité Mobile
Intersectorielle de Géro-
Psychiatrie,
Docteur PERRAUDIN, psychiatre
Médecin chef du pôle santé
mentale

OBJECTIFS :

- Connaître les différentes démences et leurs signes.
- Repérer les principaux troubles psycho-comportementaux.
- Savoir mettre en place des actions de prise en soin et de prévention.

ORIENTATION NATIONALE DPC :

- Orientation II.4.1 pour les IDE
- Orientation II.4.2 pour les AS

CONTENUS :

Etape 1 : 3 heures 45

Lancement du programme

- Présentation du programme : objectifs, contenus et modalités.

Etape relative aux apports cognitifs :

- Le programme porte sur des notions :
 - Cliniques, sémiologiques et diagnostiques des démences
 - Le traitement des troubles psycho-comportementaux

Etape 2 : 3 heures 15

Etape relative à l'analyse des pratiques professionnelles :

- Travail autour de cas cliniques proposés par les formateurs et les professionnels pour :
 - Favoriser l'analyse de situation.
 - La création d'une boîte à outils.

CRITERES D'EVALUATION DE L'EFFICACITE DU PROGRAMME :

A l'issue de la formation, le professionnel sera capable de :

- s'approprier les outils nécessaires permettant de favoriser une prise en soin de qualité d'une personne qui présente des troubles psycho-comportementaux

TRACABILITE PARTICIPATION :

- Liste d'émargement
- Bilan d'évaluation de la formation



L'ACCOMPAGNEMENT DE LA PERSONNE AGÉE ET DE LA PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP

L'ACCOMPAGNEMENT AU QUOTIDIEN DES RESIDENTS DANS UN FOYER DE VIE ACCUEILLANT DES PERSONNES PRESENTANT UN HANDICAP PHYSIQUE

Les professionnels, quel que soient leurs fonctions, accompagnent dans une dynamique de complémentarité en lien avec le projet de l'institution, les résidents présentant un handicap psychique. L'élaboration du projet de vie et l'accompagnement au quotidien des résidents nécessitent de comprendre le mode de fonctionnement d'un point de vue psychopathologique des résidents afin de proposer un accompagnement en adéquation avec leurs besoins en cohérence avec le projet institutionnel.

La formation vise à apporter aux professionnels des repères théoriques concernant le mode de fonctionnement des personnes présentant un handicap psychique et à développer une analyse réflexive à partir des situations vécues, comprendre les enjeux et dégager les invariants afin de transférer les principes émergeant à d'autres situations



35 heures



650 €

Tarif groupe 8 à 12 personnes :

6000 €



Nous consulter



Public :

professionnels de foyer de vie intervenant auprès du résident (infirmiers, éducateurs spécialisés, aide-médico-psychologique, aides-soignants, ...).

15 personnes



Formateurs :

C.GUILLAUME, cadre supérieur de santé

Docteur PERRAUDIN, Psychiatre
Médecin chef du pôle santé mentale

OBJECTIFS :

• **Apporter des repères théoriques et analyser les pratiques professionnelles pour améliorer la qualité de l'accompagnement :**

Suite aux apports théoriques généraux, une analyse de pratique est proposée selon les axes suivants :

- Comprendre ce qui a pu être en jeu dans une situation de soin.
- Repérer les éléments transférables à d'autres situations.

CONTENUS :

- Présentation du programme : objectifs, contenus et modalités.
- Apports généraux sur la conception de l'homme, le fonctionnement psychique et la décompensation psychique d'un point de vue psychopathologique
- La question du normal et du pathologique.
- Conceptualisation en lien avec le mode de fonctionnement psychique suite aux situations exposées.
- Diagnostic de la problématique.
- Conceptualisation.
- Relevé des invariants transférables
- Repérage des éléments transférables à d'autres situations.
- Définition des axes d'amélioration à mettre en œuvre pour améliorer la pratique des participants.

TRACABILITE PARTICIPATION :

- Liste d'émargement
- Bilan d'évaluation de la formation

A l'issue de la formation, le professionnel sera capable de :

- participer en équipe pluri professionnelle, en concertation avec le résident, à l'élaboration de son projet de vie et de se questionner sur les actions mises en œuvre au quotidien en référence à son mode de fonctionnement



7 heures



130 €

Tarif groupe 8 à 12 personnes :
1200 €



18 novembre 2021



Public :

Professionnels soignants exerçant
en EHPAD
12 personnes



Formateurs :

- Dr PERRAUDIN, psychiatre et médecin chef du pôle de santé mentale,
- Mesdames AMIOT ET GAUTIER, infirmières de l'Unité Mobile Intersectorielle de Géroto Psychiatrie (UMIGP).

OBJECTIFS :

- Savoir reconnaître et évaluer les troubles d'allure psychotique et les psychoses vieillissantes.
- Accompagner les propos et les conduites délirantes.
- Repérer les répercussions de la maladie dans le quotidien du résident.

CONTENUS :

- Approche clinique et thérapeutique concernant les :
 - Pathologies délirantes d'allure psychotique,
 - Mélancolies et manies délirantes,
 - Troubles confusionnels aigus.

MOYENS PEDAGOGIQUES :

- Apports théoriques par un psychiatre,
- Échanges interactifs à partir de situations relationnelles complexes rencontrées par les participants et travail en sous-groupe autour de vignettes cliniques avec les deux formatrices.

TRACABILITE PARTICIPATION :

- Liste d'émargement
- Bilan d'évaluation de la formation

L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES PRESENTANT DES TROUBLES DU COMPORTEMENT DANS LE CADRE D'UN TRANSPORT SANITAIRE

Le présent programme vise à établir une communication adaptée face à la personne en souffrance psychique présentant des troubles du comportement afin de prévenir les situations à risques (agressivité, passage à l'acte, violence).



14 heures



260 €

Tarif groupe 8 à 15 personnes :

2100 €



Nous consulter

Possibilité d' 1 jour sur
l'accompagnement des troubles
auprès des adultes et/ou 1 jour sur
les troubles des enfants et
adolescents)



Public :

Ambulanciers

15 personnes



Formateurs :

Cadre de santé formateur
de l'IFSI du centre hospitalier de
Cholet

OBJECTIFS :

- Acquérir des repères théoriques relatifs aux états délirants, aux troubles psycho comportementaux de la personne âgée et au mode de fonctionnement psychique de l'adolescent afin de mieux comprendre le sens des comportements.
- Repérer les attitudes facilitantes dans la relation.
- Adopter une posture professionnelle rassurante dans l'accompagnement des personnes présentant des troubles du comportement.

CONTENUS :

- Présentation du programme : objectifs, contenus et modalités.
- **psychose :**
Les différentes structures de personnalité
La psychose : modalité de fonctionnement psychique
Les caractéristiques des états délirants
Le vécu de la personne présentant un état délirant
- **Les troubles psychocomportementaux de la personne âgée :**
Les troubles de l'adaptation liés au vieillissement
Les démences : généralités, les différents types, les symptômes
Le vécu subjectif de la personne âgée présentant des troubles psychocomportementaux.
- **L'adolescence :**
Le mode de fonctionnement psychique
La crise de l'adolescence et les situations à risque
- **Les troubles chez l'enfant :**
Les différents troubles et caractéristiques
- Sensibilisation à l'éprouvé de la personne à partir de supports vidéo
- Analyse réflexive à partir de situations vécues et de jeux de rôle

Pour chaque domaine, approfondissement de la relation et de la communication verbale et non verbale :

- les attitudes facilitantes, bloquantes
- l'ajustement de la posture professionnelle

- Synthèse collective sur les réajustements de pratique

TRACABILITE PARTICIPATION :

- Liste d'émargement
- Bilan d'évaluation de la formation

A l'issue de la formation, le professionnel sera capable :

- d'ajuster sa posture professionnelle au regard des différents symptômes présentés par la personne accompagnée afin de prévenir les situations à risques et d'améliorer la qualité de la prise en charge

L'ACCOMPAGNEMENT AU DOMICILE DES PERSONNES PRESENTANT DES TROUBLES DU COMPORTEMENT (PERSONNES AGEES ET PERSONNES PRESENTANT UN TROUBLE PSYCHIATRIQUE)

Le présent programme vise à établir une communication adaptée face à la personne en souffrance psychique présentant des troubles du comportement afin de prévenir les situations à risques (agressivité, passage à l'acte, violence).



7 heures



Tarif groupe 8 à 15 personnes :
1050 €



Nous consulter



Public :

Professionnels intervenants au domicile de la personne (métiers services à la personne...)
15 personnes



Cadre de santé formateur
de l'IFSI du centre hospitalier de
Cholet

OBJECTIFS :

- Acquérir des repères théoriques relatifs aux états délirants, aux troubles psycho comportementaux de la personne âgée et au mode de fonctionnement psychique de l'adolescent afin de mieux comprendre le sens des comportements.
- Repérer les attitudes facilitantes dans la relation.
- Adopter une posture professionnelle rassurante dans l'accompagnement des personnes présentant des troubles du comportement.

CONTENUS :

- Présentation du programme : objectifs, contenus et modalités.
- **psychose :**
Les différentes structures de personnalité
La psychose : modalité de fonctionnement psychique
Les caractéristiques des états délirants
Le vécu de la personne présentant un état délirant
- **Les troubles psychocomportementaux de la personne âgée :**
Les troubles de l'adaptation liés au vieillissement
Les démences : généralités, les différents types, les symptômes
Le vécu subjectif de la personne âgée présentant des troubles psychocomportementaux.

- Sensibilisation à l'éprouvé de la personne à partir de supports vidéo
- Analyse réflexive à partir de situations vécues et de jeux de rôle

Pour chaque domaine, approfondissement de la relation et de la communication verbale et non verbale :

- les attitudes facilitantes, bloquantes
- l'ajustement de la posture professionnelle

- Synthèse collective sur les réajustements de pratique

TRACABILITE PARTICIPATION :

- Liste d'émargement
- Bilan d'évaluation de la formation

A l'issue de la formation, le professionnel sera capable :

- d'ajuster sa posture professionnelle au regard des différents symptômes présentés par la personne accompagnée afin de prévenir les situations à risques et d'améliorer la qualité de la prise en charge

Les équipes de soin en psychiatrie sont fréquemment confrontées à des moments de violence dans l'évolution clinique de patients accueillis en hospitalisation. Ces moments de violence ont des impacts négatifs sur les professionnels, sur le patient concerné mais aussi sur les autres patients de l'unité.

Cette formation est proposée pour aider les soignants de psychiatrie à renforcer leurs compétences dans la prévention et la prise en charge des moments de violence.

Dans sa partie cognitive, elle renforce les connaissances théoriques des participants. Dans sa partie pratique, elle repose essentiellement sur une approche expérientielle par simulation. Il répond aux orientations nationales du DPC



14 Heures en présentiel + 1h30 en non-présentiel à 3 mois



320 €



Session 1 : 25 et 26 mars 2021

Session 2 : 7 et 8 octobre 2021



Public :

Les professionnels intervenant dans la prise en charge du patient (infirmiers, aides-soignants, aides médico-psychologiques, cadres de santé et agents des services hospitaliers, ...).
8 personnes



Formateurs :

Psychiatre - Cadre de Santé
Formateur IFSI – Infirmiers

OBJECTIFS :

- Permettre aux professionnels de mieux appréhender les situations d'agressivité et de violence en santé mentale afin :
 - de prévenir les situations d'agressivité et de violence.
 - d'intervenir auprès d'une personne qui présente un comportement agressif ou violent.
 - d'inter agir en situation de violence (travail d'équipe - coopération) .

ORIENTATION NATIONALE DPC :

- Orientation n°31 : **Amélioration de la pertinence des soins**

CONTENUS :

Etape 1 : 7 heures

- **MODULE 1 - « AGRESSIVITE – VIOLENCE : CONNAISSANCES DE BASE »**

- Accueil des participants
 - Recueil des attentes des apprenants
 - Présentation de la formation et de la méthode
- Pre-test de connaissances et Apports théoriques (Formateur - Psychiatre)
 - Notions et définitions de la colère, l'agressivité, la violence
 - Facteurs prédisposant aux manifestations agressives ou violentes
 - Principes de communication en situation d'agressivité ou de violence
 - Recommandations HAS
 - Les obligations et procédures institutionnelles dans la gestion des situations d'agressivité et de violence
- Simulations
 - Scénario 1 (Setting intro - Briefing - Debriefing - Synthèse) / Scénario 2 (Setting intro - Briefing - Debriefing - Synthèse)
- Synthèse de la journée

Etape 2 : 7 heures

- **MODULE 2 - « AGRESSIVITE – VIOLENCE : APPROFONDISSEMENT »**

- Accueil des participants : Synthèse des acquisitions
- Apports théoriques :
 - Connaissance de soi - intelligence émotionnelle
 - Gestion des émotions
- Atelier pratique : Gestes de protection
- Simulations
 - Scénario 3 (Setting intro - Briefing - Debriefing - Synthèse) / Scénario 4 (Setting intro - Briefing - Debriefing - Synthèse)
- Post test de connaissances
- Synthèse de la formation (Retour sur les attentes et distribution documents)

Etape 3 : 1 heure 30 en distanciel

- **MODULE 3 - « EVALUATION DE L'IMPACT SUR LES PRATIQUES »**

Evaluation à distance sur l'évolution des pratiques à 3 mois - Questionnaire individuel post formation envoyé par mail à chaque apprenant.

CRITERES D'EVALUATION DE L'EFFICACITE DU PROGRAMME :

- Les professionnels des secteurs de psychiatrie seront capables de gérer une situation d'agressivité et de violence en :
- Renforçant leurs compétences dans la prévention et la prise en charge des moments d'agressivité et de violence
 - Se préservant et préservant le patient face à une situation d'agressivité et de violence
 - Maintenant une culture de la déclaration des événements indésirables liés aux soins.

TRACABILITE PARTICIPATION :

- Liste d'émargement
- Bilan d'évaluation de la formation



PREVENTION, HYGIENE ET SECURITE

Le programme par son approche pluridisciplinaire vise à offrir une formation aux professionnels paramédicaux afin d'acquérir les compétences requises en matière de prévention et de gestion des infections associées aux soins. Il répond aux orientations nationales du DPC



7 heures



130 €

Tarif groupe 8 à 12 personnes :
1050 €



23 mars 2021



Public :

Infirmières – Infirmières spécialisées
(IBODE-IADE-Puéricultrices) –
Manipulateur en radiologie –
Kinésithérapeute
15 personnes



Formateurs

Infirmiers

Technicien bio-hygiéniste

OBJECTIFS :

- Accompagner les professionnels de santé vers la maîtrise des indications et des techniques en matière de prévention et de gestion des infections liées aux soins.

ORIENTATION NATIONALE DPC :

- Orientation I-III-29



CONTENUS :

Etape 1 : 30 minutes

Lancement du programme

- Présentation du programme : objectifs, contenus et modalités.
- Quiz d'évaluation des connaissances

Etape 2 : 3 heures

Etape relative aux apports cognitifs :

- Les infections associées aux soins : définition, épidémiologie, surveillance, conséquences.
- Précautions standard et complémentaires.
- Le risque infectieux lié à l'environnement et au matériel.
- Prévention des principales infections liées aux soins.

Etape 3: 2 heures 30

Etape relative à l'analyse des pratiques professionnelles

- Echanges, réflexions sur des cas concrets de précautions complémentaires.
- Atelier pratique à l'aide d'un caisson pédagogique.

Etape 4 : 1 heure

Définition des axes d'amélioration

- Quiz d'évaluation sur les risques associés aux soins.

CRITERES D'EVALUATION DE L'EFFICACITE DU PROGRAMME :

A l'issue de la formation, le professionnel sera capable :

- d'évaluer et identifier les risques de transmissions croisées et mettre en place les moyens de préventions adaptés.

TRACABILITE PARTICIPATION :

- Liste d'émargement
- Bilan d'évaluation de la formation

Le programme par son approche pluridisciplinaire vise à offrir une formation aux professionnels paramédicaux afin d'acquérir les compétences requises en matière de prévention et de gestion des infections associées aux soins. Il répond aux orientations nationales du DPC



7 heures



130 €

Tarif groupe 8 à 12 personnes :
1050 €



9 mars 2021



Public :

Aides-soignants, aides médico-
psychologiques et auxiliaires de
puériculture des services de soins.
15 personnes



Formateurs :

Infirmiers
Technicien bio-hygiéniste

OBJECTIFS :

- Accompagner les professionnels de santé vers la maîtrise des indications et des techniques en matière de prévention et de gestion des infections liées aux soins.

ORIENTATION NATIONALE DPC :

- Orientation I-III-29

CONTENUS :

Etape 1 : 30 minutes

Lancement du programme

- Présentation du programme : objectifs, contenus et modalités.
- Quiz d'évaluation des connaissances

Etape 2 : 3 heures

Etape relative aux apports cognitifs :

- Les infections associées aux soins : définition, épidémiologie, surveillance, conséquences.
- Précautions standard et complémentaires.
- Le risque infectieux lié à l'environnement et au matériel.
- Prévention des principales infections liées aux soins.

Etape 3 : 2 heures 30

Etape relative à l'analyse des pratiques professionnelles

- Echanges, réflexions sur des cas concrets de précautions complémentaires.
- Atelier pratique à l'aide d'un caisson pédagogique.

Etape 4 : 1 heure

Définition des axes d'amélioration

- Quiz d'évaluation sur les risques associés aux soins.

CRITERES D'EVALUATION DE L'EFFICACITE DU PROGRAMME :

A l'issue de la formation, le professionnel sera capable :

- d'évaluer et identifier les risques de transmissions croisées et mettre en place les moyens de préventions adaptés.

TRACABILITE PARTICIPATION :

- Liste d'émargement
- Bilan d'évaluation de la formation





3 heures



65 €

Tarif groupe 8 à 12 personnes :

525 €



16 mars 2021

21 septembre 2021



Public :

Aide-soignant, Agent des services
hospitaliers, Agent d'entretien
qualifié

12 personnes



Formateurs :

Equipe opérationnelle d'hygiène
hospitalière

OBJECTIFS :

- Comprendre le rôle de l'entretien des locaux dans la prévention des infections associées aux soins.

CONTENUS :

- Présentation du programme : objectifs, contenus et modalités.
- Evaluation des connaissances et des besoins de chaque participant.
- Transmission croisée : rôle de l'environnement.
- Précautions standard.
- Technique d'entretien des locaux.
- Utilisation des produits
- Entretien des locaux lors de prises en charge spécifiques
- Mises en situation avec le chariot de ménage dans une chambre type.

TRACABILITE PARTICIPATION :

- Liste d'émargement
- Bilan d'évaluation de la formation

Le programme vise à améliorer la prise en soin des patients lors de leur manutention tout en favorisant l'autonomie des personnes prises en charge.



21 heures



390 €

Tarif groupe 8 à 12 personnes :
3600 €



25, 26 janvier et 11 février 2021
1, 2 février et 12 mars 2021
15, 16 mars et 2 avril 2021
29, 30 mars et 16 avril 2021
17, 18 mai et 4 juin 2021
27, 28 septembre et 15 octobre 2021
4, 5 octobre et 5 novembre 2021
15, 16 novembre et 8 décembre 2021
29, 30 novembre et 17 décembre 2021



Public :

Tout professionnel de santé exerçant
auprès des patients 12 personnes



Formateurs aux gestes et postures

OBJECTIFS :

- Permettre aux participants de réaliser les manutentions des personnes prises en charge par l'établissement dans les meilleures conditions de confort, de sécurité et d'efficacité pour les personnes prises en charge et les soignants
- Favoriser l'autonomie des personnes prises en charge par la sollicitation de leurs capacités
- Utiliser à bon escient le matériel d'aide à la manutention

CONTENUS :

- Présentation du programme : objectifs, contenus et modalités.
- Evaluation des connaissances et des besoins de chaque participant.
- Rappel et application des gestes et postures.
- Présentation des techniques de manutention adaptées aux personnes et situations de soins.
- Utilisation du matériel de manutention de manière adaptée en fonction des situations.
- Mise en situation par des ateliers pratiques des techniques de manutention adaptées aux personnes et situations de soins : retournements, rehaussements, translations couchées, redressements, abaissements, transferts lit-fauteuil, rehaussements fauteuil, translations assises, relever de sol, transferts lit-lit.
- Analyse des difficultés rencontrées, reprise des techniques et réajustement de sa pratique.

TRACABILITE PARTICIPATION :

- Liste d'émargement
- Bilan d'évaluation de la formation

A l'issue de la formation, le professionnel sera capable de :

- Connaître les étiologies, les caractéristiques et les conséquences des principaux syndromes gériatriques
 - Organiser une prise en charge globale, adaptée et personnalisée
 - S'engager dans une démarche préventive

Le programme vise à améliorer le positionnement des professionnels lors de port de charges lourdes .



7 heures



130 €

Tarif groupe 8 à 12 personnes :
1050 €



6 avril 2021
22 novembre 2021



Public :

Professionnels susceptibles de
pratiquer le port de charges lourdes
12 personnes



Formateurs manutention des charges

OBJECTIFS :

- Améliorer le positionnement des professionnels lors de port de charges lourdes.

CONTENUS :

- Présentation du programme : objectifs, contenus et modalités.
- Evaluation des connaissances et des besoins de chaque participant.
- Connaître et comprendre l'anatomie de la colonne vertébrale
- Connaître les règles et les principes de protections dorsolombaire
- Situations à risque
- Cinétique des mouvements à risque, causes et effets
- Permettre d'identifier les caractéristiques de la charge pour adapter le mode de manutention
- Stretching et étirements relatifs au mouvement
- Mise en situation par des ateliers pratiques des techniques de manutention
- Analyse des difficultés rencontrées, reprise des techniques et réajustement de sa pratique
- Analyse sur le site selon possibilité et recherche d'amélioration.

TRACABILITE PARTICIPATION :

- Liste d'émargement
- Bilan d'évaluation de la formation

A l'issue de la formation, le professionnel sera capable :

- d'identifier les techniques de manutention à risque,
- de réaliser des techniques de manutention adaptées aux charges en utilisant de bonnes positions.



7 heures



130 €

Tarif groupe 8 à 12 personnes :

1200 €



11 février 2021
14 octobre 2021



Public :

Médecins, Cadre, IDE, Aide-soignant, Préparateurs en pharmacie, référents en pharmacie, des secteurs sanitaire ou médico-social (MCO, HAD, dialyse, santé mentale, SSR/SLD, EHPAD, établissements du secteur du handicap...),.



personnes

Formateurs :

- Dr Caroline AIRIAU (Pharmacien, Responsable du management du système qualité de la prise en charge médicamenteuse. Diplôme Universitaire Gestion de risque en Etablissement de Santé –Angers),
- Fanny LEMETAYER Cadre de santé Pharmacie,

OBJECTIFS :

- Définir les enjeux liés au circuit des produits de santé à risques.
- Sensibiliser les professionnels de sa structure à la gestion des risques spécifiques aux produits de santé et à leur circuit.
- Analyser et Mettre en œuvre des outils, barrières pour lutter contre l'iatrogénie médicamenteuse dans sa structure.

ORIENTATION NATIONALE DPC :

- Innover pour le bon usage du médicament

Orientation n° 28 : Le circuit du médicament (sécurité de l'administration, prescription et délivrance, dispensation, suivi et réévaluation).



CONTENUS :

Les différentes thématiques sont abordées sous forme **interactive**.

Apports théoriques (+ documents remis aux participants), Diaporama format Power Point, visionnage de partie du film « que reste-t-il de nos erreurs ? », Tableau blanc, Méta-plan, Support papier de formation, Discussion interactive, mise en situation en particulier en première partie de journée, Travail en petits groupes et restitution en commun, Quizz, Exercices collectifs, Accent mis sur l'aspect formatif et non évaluatif (« Quizz » laissé au participant), Illustrations par des exemples de la pratique quotidienne du public présent, Temps d'échanges en fin de formation. Etude de cas pour valider les connaissances acquises en fin de journée. QCM avant et après la formation - Amélioration des résultats aux tests.

Etape 1 : 30 minutes

Lancement du programme

- Présentation du programme : objectifs, contenus et modalités.
- Quiz d'évaluation des connaissances

Etape 2 : 3 heures

Etape relative aux apports cognitifs :

- Définition/Sensibilisation aux erreurs médicamenteuses et à leurs conséquences,
- Circuit des produits de santé (médicaments et dispositifs médicaux) : étapes et risques, patients à risques, médicaments à risques, organisations à risque, les nouveaux risques, les moyens de prévention,

Etape 3 : 3 heures 30

Etape relative à l'analyse des pratiques professionnelles

- **Visionnage et analyse d'un scénario d'erreur médicamenteuse : Que reste-il de nos erreurs ?**

Evaluation par le professionnel de ses connaissances : Tests, Analyse de situations de travail, Barrières et outils de sécurisation, Analyse de scénarios, Cas pratiques, Hiérarchisation des EI (gravité, criticité),

Analyse des EI : méthodologie et outils : Méthode de l'arbre des causes, Méthode 5 M, Méthode ALARM.

CRITERES D'EVALUATION DE L'EFFICACITE DU PROGRAMME :

A l'issue de la formation, le professionnel sera capable :

- Se questionner au sein d'une équipe pluridisciplinaire, sur le « bien fondé » des activités entreprises.
- Comprendre l'impact des erreurs médicamenteuses,
- Participer à la sécurisation du circuit du médicament, à la déclaration et à l'analyse de l'erreur médicamenteuse par :
 - la connaissance: du rôle de chacun des acteurs des bonnes pratiques et les actions de sécurisation à chaque étape du circuit, des étapes à risque, médicaments à risque, patients à risque, risques associés aux nouvelles pratiques,
 - la connaissance des moyens de prévention,
 - la sensibilisation au dispositif de signalement,
 - la connaissance des méthodes d'analyse des erreurs.

TRACABILITE PARTICIPATION :

- Liste d'émargement
- Bilan d'évaluation de la formation



7 heures



130 €

Tarif groupe 8 à 12 personnes :

1200 €



18 mars 2021



Public :

Médecins, Cadre, IDE, Aide-soignant, Préparateurs en pharmacie, référents en pharmacie, des secteurs sanitaire ou médico-social (MCO, HAD, dialyse, santé mentale, SSR/SLD, EHPAD, établissements du secteur du handicap...),
12 personnes



Formateur :

Dr Caroline AIRIAU (Pharmacien, Responsable du management du système qualité de la prise en charge médicamenteuse. Diplôme Universitaire Gestion de risque en Etablissement de Santé –Angers),

OBJECTIFS :

Les méthodes a priori permettent d'évaluer le risque d'une situation de travail avant même que le système ne soit totalement déployé (phase de conception) ou, quand il est déployé, sans se baser sur une longue accumulation de retour d'expérience.

L'analyse porte sur une décomposition des processus théoriques qui composent le travail à faire.

On identifie les étapes à risques de ces processus par différentes méthodes d'estimation.

Les méthodes les plus connues sont l'APR (Analyse Préliminaire des Risques), l'AMDE (l'Analyse des Modes de Défaillances et de leurs Effets) et l'AMDEC (Analyse des Modes de Défaillances et des Criticités).

Les méthodes a priori permettent d'évaluer le risque d'une situation de travail avant même que le système ne soit totalement déployé (phase de conception) ou, quand il est déployé, sans se baser sur une longue accumulation de retour d'expérience.

L'analyse porte sur une décomposition des processus théoriques qui composent le travail à faire.

On identifie les étapes à risques de ces processus par différentes méthodes d'estimation

Cette formation a pour buts de :

- Définir les enjeux liés au circuit des produits de santé à risques.
- Sensibiliser les professionnels de sa structure à la gestion des risques spécifiques aux produits de santé et à leur circuit.
- Analyser et Mettre en œuvre des outils, barrières pour lutter contre l'iatrogénie médicamenteuse dans sa structure.

ORIENTATION NATIONALE DPC :

- Innover pour le bon usage du médicament

Orientation n° 28 : Le circuit du médicament (sécurité de l'administration, prescription et délivrance, dispensation, suivi et réévaluation).

CONTENUS :

Les différentes thématiques sont abordées sous forme **interactive**.

Diaporama format Power Point, Tableau blanc, Métaplan, Support papier de formation, Discussion interactive, mise en situation en particulier en première partie de journée, Travail en petits groupes et restitution en commun, Quizz, Exercices collectifs, Accent mis sur l'aspect formatif et non évaluatif (« Quizz » laissé au participant), Illustrations par des exemples de la pratique quotidienne du public présent, Temps d'échanges en fin de formation.

Etape 1 : 2 heures 30

Lancement du programme

- Présentation du programme : objectifs, contenus et modalités.
- Quiz d'évaluation des connaissances

Etape relative aux apports cognitifs :

- Présentation de méthodes et outils de l'analyse **a priori** des risques, Rappel des définitions des principaux termes utilisés, Justification de l'analyse approfondie des risques, plans d'actions et retombées attendues, Bases conceptuelles de l'analyse a priori : analyse fonctionnelle, dynamique de survenue des événements indésirables, Méthodologie d'analyse approfondie des causes avec une approche systémique, Résultats et leur utilisation afin d'améliorer la sécurité,

Etape 2 : 3 heures 30

Etape relative à l'analyse des pratiques professionnelles

- Mises en situations, études de cas basées sur l'expérience d'établissements de santé,
- *Evaluation par le professionnel de ses connaissances* : Tests, Analyse de situations de travail, Barrières et outils de sécurisation, Analyse de scénarios, Cas pratiques, Hiérarchisation des EI (gravité, criticité),
- *Analyse des EI* : méthodologie et outils : analyse fonctionnelle, AMDEC, APR,

Etape 3 : 1 heure

Etape relative au suivi de l'action de formation

Tests, Quiz, Axes d'amélioration des pratiques professionnelles : sécurisation et fiabilité,

CRITERES D'EVALUATION DE L'EFFICACITE DU PROGRAMME :

A l'issue de la formation, le professionnel sera capable :

- Connaître et savoir utiliser les principaux outils et méthodes d'analyse a priori des risques utilisés en milieu hospitalier,
- Identifier les sources d'informations utiles,
- Savoir réaliser une cartographie des risques d'un processus ou procédé par une approche systémique et définir des priorités d'action,

TRACABILITE PARTICIPATION :

- Liste d'émargement
- Bilan d'évaluation de la formation





7 heures



130 €

Tarif groupe 8 à 12 personnes :

1200 €



15 avril 2021

18 novembre 2021



Public :

Médecins, Cadre, IDE, Aide-soignant, Préparateurs en pharmacie, référents en pharmacie, des secteurs sanitaire ou médico-social (MCO, HAD, dialyse, santé mentale, SSR/SLD, EHPAD, établissements du secteur du handicap...),
12 personnes



Formateur :

Dr Caroline AIRIAU (Pharmacien, Responsable du management du système qualité de la prise en charge médicamenteuse. Diplôme Universitaire Gestion de risque en Etablissement de Santé –Angers)

OBJECTIFS :

- Connaître les principaux outils et méthodes d'analyse a posteriori des risques utilisés en milieu hospitalier,
- Identifier les sources d'informations utiles,
- Analyser avec une approche systémique les causes et les conséquences d'un événement indésirable associé aux soins et définir des priorités d'action,
- Organisation d'un retour d'expérience dans un établissement.

ORIENTATION NATIONALE DPC :

- Innover pour le bon usage du médicament

Orientation n° 28 : Le circuit du médicament (sécurité de l'administration, prescription et délivrance, dispensation, suivi et réévaluation).



CONTENUS :

Les différentes thématiques sont abordées sous forme **interactive**.

Apports théoriques (+ documents remis aux participants), Diaporama format Power Point, visionnage de partie du film « que reste-t-il de nos erreurs ? », Tableau blanc, Métaplan, Support papier de formation, Discussion interactive, mise en situation en particulier en première partie de journée, Travail en petits groupes et restitution en commun, Quizz, Exercices collectifs, Accent mis sur l'aspect formatif et non évaluatif (« Quizz » laissé au participant), Illustrations par des exemples de la pratique quotidienne du public présent, Temps d'échanges en fin de formation. Etude de cas pour valider les connaissances acquises en fin de journée. QCM avant et après la formation - Amélioration des résultats aux tests.

Etape 1 : 3h30

Etape relative aux apports cognitifs :

- Présentation de méthodes et outils de l'analyse a posteriori des risques, Rappel des définitions des principaux termes utilisés,
- Justification de l'analyse approfondie des causes et retombées attendues, Bases conceptuelles de l'analyse des causes : dynamique de survenue des événements indésirables, modèle de James Reason, Méthodologie d'analyse approfondie des causes avec une approche systémique,
- Résultats et leur utilisation afin d'améliorer la sécurité, Retour d'expériences pour des enseignements pour la sécurité des soins et leur capitalisation, ,

Etape 2 : 3 heures 30

Etape relative à l'analyse des pratiques professionnelles

- **Visionnage et analyse d'un scénario d'erreur médicamenteuse**

Evaluation par le professionnel de ses connaissances : Tests, Analyse de situations de travail, Barrières et outils de sécurisation, Analyse de scénarios, Cas pratiques, Hiérarchisation des EI (gravité, criticité),

Analyse des EI : méthodologie et outils : Méthode de l'arbre des causes, Méthode 5 M, Méthode ALARM , RMM, REMED.

CRITERES D'EVALUATION DE L'EFFICACITE DU PROGRAMME :

A l'issue de la formation, le professionnel sera capable :

- Se questionner au sein d'une équipe pluridisciplinaire, sur le « bien fondé » des activités entreprises.
- Etude de cas pour valider les connaissances acquises en fin de journée,
- QCM avant et après la formation - Amélioration des résultats aux tests

TRACABILITE PARTICIPATION :

- Liste d'émargement
- Bilan d'évaluation de la formation



2 heures (en début d'après-midi)



Tarif groupe 8 à 12 personnes :
300 €



Nous consulter



Public :
Tout professionnel
15 personnes



Formateurs sécurité incendie

OBJECTIFS :

- Mettre à jour les compétences des professionnels en matière de prévention sécurité incendie.

CONTENUS :

Le feu :

- Généralités : triangle du feu, point éclair, propagation du feu.
- L'éclosion d'un incendie : risques électriques, fluides médicaux, autres risques.

Les protections et les systèmes de sécurité incendie :

- La détection : les détecteurs, les déclencheurs manuels.
- La protection et les asservissements : fonction évacuation, fonction compartimentage, fonction désenfumage, l'extinction.
- L'alarme et l'évacuation
- L'alarme : définition alarme et alerte, éviter la propagation du feu.

L'évacuation :

- Quand, comment et où,
- Méthode : évacuation par transfert, mise en replis, évacuation générale.
- L'accueil des secours : se mettre à disposition, rendre compte de l'évacuation.

Les formations pratiques :

- Formation extinction sur générateur de flammes écologiques (durée environ 30mn) : rappel des classes de feu, les agents extincteurs, utilisation extincteurs.
- Formations évacuation (durée environ 30mn) : évacuation transversale, évacuation vers point de rassemblement, techniques et manipulations.

TRACABILITE PARTICIPATION :

- Liste d'émargement
- Bilan d'évaluation de la formation



7 heures



130 €

Tarif groupe 8 à 12 personnes :

1200 €



16 novembre 2021



Public :

Cadres de santé, qualitiens, directeurs et hygiénistes des établissements de santé (sanitaires, médico-sociaux) qui souhaitent diminuer significativement leur poste de dépense DASRI (déchets d'activité de soins à risque infectieux.

Pré-requis à vérifier

15 personnes



Formateurs :

Delphine PAILLAT, IDE Hygiéniste
Dr Bauer Grandpierre, praticien
hygiéniste
Eric LEMONNIER, ingénieur DAEL.

OBJECTIFS :

- Être capable de sécuriser le circuit DADM afin de déclasser certains DASRI en DADM au sein de son établissement de santé
- Reproduire la cartographie des risques du circuit DADM, identifier les situations pouvant être à risques et les évaluer
- Connaître, expliquer et utiliser la nouvelle règle de tri DADM-DASRI
- Connaître, expliquer et utiliser des indicateurs de suivi
- Connaître les filières de recyclage.

PRE-REQUIS :

Afin de déclasser certains DASRI en DADM, il est préalablement nécessaire de s'assurer que le prestataire qui prend en charge les déchets ménagers n'est pas attaché au risque psycho émotionnel. Il est donc primordial de rechercher son accord quant à la présence parmi les DADM de compresses, seringues vides, pansements et même de déchets pouvant comporter un peu de liquide biologique sans risque d'écoulement.

Si celui-ci verbalise une réticence, il est possible de lui expliquer qu'aucun texte de loi ne fait état du risque psycho émotionnel ¹.

Le CPIAS pays de la Loire précise dans un guide *Risque infectieux lié aux déchets d'activités de soins : Repères et outils d'évaluation* ² que le risque ressenti ou « psycho-émotionnel » n'est plus à prendre en compte.

1- Décret du 6 novembre 1997

2- Guide CPIAS pays de la Loire de 2017 *Risque infectieux lié aux déchets d'activités de soins : Repères et outils d'évaluation*

CONTENUS :

- Présentation du programme : objectifs, contenus et modalités.
- Retour d'expérience du CH de Cholet sur le Tri DADM-DASRI
- Test tri déchets
- Définition et réglementation
- Visite des circuits déchet du CH de Cholet
- Comment utiliser l'outil d'analyse ?
- Mise en pratique
- Remise du protocole et affiche du CH de Cholet
- Bilan de la journée

TRACABILITE PARTICIPATION :

- Liste d'émargement
- Bilan d'évaluation de la formation

Le présent programme vise à préserver le confort des résidents et à limiter les troubles musculo-squelettiques.



3h 30 (1/2 journée) – SUR SITE

Possibilité de coupler cette formation avec la formation l'arrêt cardio respiratoire sur 1 jour



525 €

1050 € TTC pour 1 journée (incluant les formations ergonomie et arrêt cardio respiratoire)



Nous consulter



Public :

Professionnels intervenant dans la prise en charge du résident (infirmiers, aides-soignants, aides médico-psychologiques, cadres de santé et agents des services hospitaliers, ...).

6 à 12 personnes maximum



Cadres de Santé Formateurs ayant une formation spécifique en ergonomie

OBJECTIFS :

- Etablir en amont de la formation, un diagnostic des problématiques rencontrées par les soignants dans le cadre de la manutention des patients (analyse sur site avec les équipes et recensement du matériel)
- Accompagner les équipes à résoudre ses problématiques en utilisant le matériel existant dans la structure.

CONTENUS :

- Présentation : objectifs, contenu et modalités
- Présentation du diagnostic réalisé en amont dans la structure
- Remobilisation des gestes et postures
- Accompagnement des équipes afin de débloquer les situations problématiques en utilisant le matériel de la structure

MOYENS PEDAGOGIQUES ET EVALUATION :

- Mises en situation
- Liste d'émargement
- Bilan de la formation à l'aide de la fiche d'évaluation.

A la fin de la formation, Les soignants seront capables de :

- Se préserver lors des techniques de manutention
- Assurer le confort des résidents

ENCADREMENT DES ETUDIANTS INFIRMIERS ET ELEVES AIDES-SOIGNANTS

Le présent programme vise à accompagner les tuteurs dans leur fonction pédagogique. Il répond aux orientations nationales du DPC



21 heures



390 €

Groupe de 8 à 12 personnes 3100 €



11 et 12 février + 1er avril 2021



Public :

Exclusivement réservée aux IDE non formés au tutorat.
8 à 15 personnes



Cadre de santé formateur

OBJECTIFS :

La formation consistera à :

- Comprendre les enjeux du référentiel par compétences
- Acquérir une posture pédagogique
- Permettre l'individualisation du parcours de l'étudiant
- Comprendre les dimensions de la démarche réflexive et sa méthodologie

ORIENTATION NATIONALE DPC : *Orientation n°22 : Maîtrise de stage et tutorat*

Innover pour garantir la pérennité de notre système de santé
Innover en matière de formation des professionnels

CONTENUS :

Etape 1 : 2 jours

Lancement du programme et apports cognitifs

- Présentation du programme : objectifs, contenus et modalités
- Apports de connaissances sur:
 - Clefs de compréhension des enjeux du référentiel par compétences
 - La notion de compétences
 - Clefs de compréhension des enjeux réglementaires (validation, types, CAC, ...)
 - Compétences sociales et relationnelles
 - Repères théoriques et méthodologiques de l'apprentissage
 - Repères théoriques et méthodologiques de la pratique évaluative.
 - Le parcours individualisé d'apprentissage favorable à l'acquisition des compétences
 - Liens (rôle de chacun), collaboration et interactions (encadrant proximité/maitre de stage/ référent formateur) dans le dispositif.
 - Les outils nécessaires à l'accompagnement de l'étudiant.
- Portfolio
- Situations clés/outil
- Outils intermédiaire
- Les différents rapports
- Les dimensions de la démarche réflexive et sa méthodologie
- La réflexivité immédiate
- L'analyse de situation et/ ou activités vécues en stage
- L'analyse de pratique

Etape 2 : 5 heures

Etape relative à la remobilisation des apports sur le tutorat

- Analyse de situations d'encadrement en lien avec la posture pédagogique et l'utilisation des outils :
 - Exposé de la situation,
 - Identification de la problématique,
 - Conceptualisation,
 - Identification des actions à mettre en œuvre pour améliorer les pratiques du participant.

Etape 3: 2 heures

Axes d'amélioration

- Synthèse collective sur les fondements théoriques qui sous-tendent l'activité d'encadrement suivi d'un travail sur les axes de développement et/ou de réajustement des pratiques pouvant être envisagés.
- Evaluation de la formation.

CRITERES D'EVALUATION DE L'EFFICACITE DU PROGRAMME :

- Construction des situations d'apprentissage individualisées
- Utilisation de l'analyse de pratique dans l'encadrement
- Utilisation du portfolio (objectifs de stage, activités réalisées ...), et de l'outil intermédiaire
- Elaboration d'appréciations objectivées sur la feuille d'évaluation de stage

TRACABILITE PARTICIPATION :

- Liste d'émargement
- Bilan d'évaluation de la formation



AMELIORATION DE L'ACCOMPAGNEMENT DES ETUDIANTS EN STAGE DANS LE CADRE DE L'EXERCICE DE LA FONCTION TUTORALE - (Analyse des pratiques)

Analyser ses pratiques en identifiant des questions relatives à l'accompagnement des étudiants en stage : le tuteur se questionne sur les décisions prises et les stratégies mises en place, s'interroge sur les problèmes rencontrés en cherchant les causes et des actions d'amélioration de sa pratique.
Les ateliers doivent permettre d'analyser les pratiques pédagogiques des tuteurs en prenant appui sur une démarche méthodologique structurée.
Cette démarche réflexive est ainsi renforcée par les échanges collectifs qui enrichissent la pratique à l'accompagnement des étudiants.



3 heures 30



65 €

Tarif groupe 8 à 12 personnes :
525 €



6 mai 2021
9h à 12h30



Public :

Infirmier DE ayant obligatoirement
suivi la formation tutorat
12 personnes



Cadre de santé formateur de l'IFSI

OBJECTIFS :

- Analyser les dispositifs et les pratiques propres aux tuteurs
- Prendre un temps de recul réflexif sur ses propres pratiques.

ORIENTATION NATIONALE DPC : Orientation n°22 : Maîtrise de stage et tutorat.

- *Innover pour garantir la pérennité de notre système de santé*
- *Innover en matière de formation des professionnels*



CONTENUS :

Etape 1 : Lancement du programme

- Présentation du programme : objectifs, contenus et modalités.
- Définition avec le groupe des règles du jeu :
 - cadre de bienveillance et de non jugement,
 - principe du volontariat quand des situations pédagogiques sont exposées,
 - l'intervenant est garant des règles du jeu (confidentialité..).

Etape 2 :

Etape relative à l'analyse des pratiques professionnelles

- Temps d'analyse réflexive autour du thème choisi,
Chaque participant ayant réfléchi au préalable à une situation pédagogique vécue.
- Différentes méthodes sont utilisées :*
 - Exploitation des temps d'analyse en critique constructive,
 - Stabilisation des points forts et axes d'améliorations.

Etape 3 :

Etape relative aux apports cognitifs :

- Apports conceptuels et/ou méthodologiques par l'intervenant,
- Temps de questions/réponses, d'échanges sur la ou les thématiques choisies.

Etape 4 :

Etape relative à l'après analyse des pratiques professionnelles

- Définir des axes d'amélioration à mettre en œuvre pour améliorer la pratique des participants,
- Repérer les éléments transférables à d'autres situations,
- Poser le thème de la séquence suivante.

CRITERES D'EVALUATION DE L'EFFICACITE DU PROGRAMME :

A l'issue de la formation, le professionnel sera capable de :

- Se questionner sur le « bien-fondé » des activités relevant de sa mission de tuteur et être capable de transférer les principes émergeant d'une analyse sur d'autres situations..

TRACABILITE PARTICIPATION :

- Liste d'émargement
- Bilan d'évaluation de la formation

FORMATION DES ENCADRANTS DE PROXIMITE POUR L'ACCOMPAGNEMENT DES ETUDIANTS INFIRMIERS

Le présent programme vise à accompagner les encadrants de proximité dans leur fonction pédagogique et répond aux orientations nationales du DPC



7 heures



130 €

Tarif groupe 8 à 12 personnes :

1050 €



12 mars 2021

30 septembre 2021



Public :

Exclusivement réservée aux IDE
non formés au tutorat
15 personnes



Cadre de santé formateur de l'IFSI

OBJECTIFS :

- Comprendre la philosophie, les principes et les enjeux du référentiel de formation IDE 2009.
- Repérer les missions de l'encadrant de proximité dans le dispositif d'encadrement de l'étudiant.
- Se projeter dans la posture pédagogique d'encadrant de proximité.
- S'approprier l'utilisation des outils nécessaires à l'encadrement et à la transmission des informations à destination du tuteur.

ORIENTATION NATIONALE DPC : Orientation n°22 : Maîtrise de stage et tutorat.

- *Innover pour garantir la pérennité de notre système de santé*
- *Innover en matière de formation des professionnels*

CONTENUS :

Etape 1 : Lancement du programme et apports cognitifs :

- Présentation du programme : objectifs, contenus et modalités.
- La posture pédagogique :
 - Place et rôle des acteurs, articulation des différentes fonctions
 - Posture dans la relation pédagogique.
- La dimension réflexive de la fonction pédagogique : méthodologie de l'analyse de pratique immédiate.
- Les outils :
 - Le port folio, tableau des acquisitions des éléments de compétence.
 - L'outil intermédiaire référents de proximité => tuteur
 - Guide d'accompagnement du tuteur (stages de 5 et 10 semaines).

Etape 2 :

Etape relative à l'analyse des pratiques professionnelles

- Analyse des pratiques d'encadrement à partir de situations concrètes en lien avec l'utilisation des outils :
 - Exposé de la situation,
 - Identification de la problématique,
 - Conceptualisation,
 - Identification des actions à mettre en œuvre pour améliorer les pratiques du participant.

Etape 3 :

Etape relative aux axes d'amélioration :

- Synthèse collective sur les fondements théoriques qui sous-tendent l'activité d'encadrement suivi d'un travail sur les axes de réajustement des pratiques pouvant être envisagés.

CRITERES D'EVALUATION DE L'EFFICACITE DU PROGRAMME :

- Co-construction des situations d'apprentissage individualisées
- Pratique de l'analyse de pratique immédiate dans l'encadrement
- Utilisation du portfolio (objectifs de stage, activités réalisées ...), et de l'outil intermédiaire..

TRACABILITE PARTICIPATION :

- Liste d'émargement
- Bilan d'évaluation de la formation



FORMATION PRATIQUE : AIDE À LA COMPREHENSION DES OUTILS D'ENCADREMENT DANS L'ACCOMPAGNEMENT DES ETUDIANTS INFIRMIERS

Le présent programme vise la compréhension et l'utilisation des outils d'encadrement, au vu de la complexité des critères d'évaluation des compétences.

Cette formation pratique s'appuie sur des échanges collectifs et les expériences des participants.

Elle a pour objectifs de faciliter la formalisation des écrits relatifs aux apprentissages de l'étudiant et en développer la pertinence.

Elle vise à percevoir l'importance des commentaires sur la feuille de stage et ses impacts pour la validation du stage.

Il répond aux orientations nationales du DPC



7 heures



130 €

Tarif groupe 8 à 12 personnes :

1050 €



6 mai 2021

14h à 17h30



Public :

Exclusivement réservée aux tuteurs
et encadrants de proximité IDEs

15 personnes



Cadres de santé formateur de l'IFSI

OBJECTIFS :

- Comprendre les critères d'évaluations des 10 compétences infirmières (outil intermédiaire, feuille d'évaluation de stage et port-folio).
- Développer la pertinence de ses écrits pour objectiver l'apprentissage de façon fiable.

ORIENTATION NATIONALE DPC : Orientation n°22 : Maîtrise de stage et tutorat.

- *Innover pour garantir la pérennité de notre système de santé*
- *Innover en matière de formation des professionnels*



CONTENUS :

Etape 1 : Lancement du programme et apports cognitifs :

- Présentation du programme : objectifs, contenus et modalités.
 - Expliciter le vocabulaire des critères d'évaluation des compétences. Puis, les adapter au contexte et lieu de soins.
- A partir d'exemples, repérer les écarts, les difficultés d'objectivation, les interprétations possibles d'un écrit...

Etape 2 :

Etape relative à l'analyse des pratiques professionnelles

- A partir d'exemples concrets, s'entraîner à renseigner les outils d'encadrement de façon précise, objective et pertinente pour faciliter la progression et l'évaluation des apprentissages.

CRITERES D'EVALUATION DE L'EFFICACITE DU PROGRAMME :

- A l'issue de la formation, chaque infirmier(ère) doit être capable de comprendre les critères des compétences et de formaliser des commentaires ciblés et pertinents pour objectiver l'apprentissage de l'étudiant.

TRACABILITE PARTICIPATION :

- Liste d'émargement
- Bilan d'évaluation de la formation

Le présent programme vise à accompagner les maîtres de stage dans la mise en œuvre des pratiques évaluatives des tuteurs.



3 heures 30



65 €

Tarif groupe 8 à 12 personnes :
525 €



3 juin 2021 (9h à 12h30)



Public :

Cadres de santé, tout professionnel
en position d'encadrement d'une
équipe recevant des étudiants en
stage
15 personnes



Cadre de santé formateur de l'IFSI

OBJECTIFS :

- Favoriser l'évolution des pratiques évaluatives.
- Repérer les enjeux du positionnement adopté en situation d'évaluation.
- Apporter un soutien méthodologique et organisationnel aux tuteurs dans le cadre des évaluations des étudiants en stages.
- Repérer la place de chacun des acteurs (encadrants de proximité, tuteurs, maître de stage) dans le processus d'évaluation.

ORIENTATION NATIONALE DPC : Orientation n°22 : Maîtrise de stage et tutorat.

- *Innover pour garantir la pérennité de notre système de santé*
- *Innover en matière de formation des professionnels*



CONTENUS :

Etape 1 : Lancement du programme

- Présentation du programme : objectifs, contenus et modalités.

Etape 2 : Etape relative aux apports cognitifs

- Rappel des fondements théoriques relatifs à l'activité d'évaluation (différents types d'évaluation).
- Identification des enjeux du dispositif d'évaluation dans le cadre référentiel de formation infirmière, rappel du cadre réglementaire

Etape 3 : Etape relative à l'analyse des pratiques professionnelles

- Analyser les pratiques d'accompagnement des tuteurs en situation d'évaluation
- Repérer les axes d'amélioration notamment en terme de suivi et de traçabilité (modalités d'alerte, rédaction d'un rapport circonstancié...).

CRITERES D'EVALUATION DE L'EFFICACITE DU PROGRAMME :

- Le maître de stage accompagne et s'assure de la mise en œuvre du processus d'évaluation suivant :
- Elaboration de situations d'apprentissage objectivant l'évaluation
- Utilisation du portfolio sur l'ensemble des temps d'évaluation (évaluations diagnostic, pronostic, formative, verdictive)
- Confrontation de l'évaluation du tuteur à l'auto-évaluation de l'étudiant : mesure des écarts
- Construction des situations d'apprentissage individualisées
- Réalisation de bilans des acquisitions incluant le bilan intermédiaire
- Elaboration d'appréciations objectivées sur la feuille d'évaluation de stage.

TRACABILITE PARTICIPATION :

- Liste d'émargement
- Bilan d'évaluation de la formation

Le présent programme vise à former les tuteurs dans l'accompagnement et l'évaluation des élèves aides-soignants



14 heures



260€

Tarif groupe 8 à 12 personnes :
2100 €



Session 1 : 8 et 9 février 2021
Session 2 : 22 et 23 novembre
2021



Public :
Aides-soignants
15 personnes



Cadre de santé formateur de l'IFSI

OBJECTIFS :

- S'approprier la logique du référentiel de formation centré sur l'acquisition des compétences.
- Initier le tuteur à la posture réflexive
- Repérer les enjeux du positionnement adopté en situation d'encadrement et d'évaluation,
- S'approprier des repères théoriques et méthodologiques en matière d'accompagnement et d'évaluation.

ORIENTATION NATIONALE DPC : Orientation n°22 : Maîtrise de stage et tutorat.

- *Innover pour garantir la pérennité de notre système de santé*
- *Innover en matière de formation des professionnels*



CONTENUS :

Etape 1 : 3h30

Lancement du programme et étape relative aux apports cognitifs

- Présentation du programme : objectifs, contenus et modalités.
- Apport théorique sur le concept d'accompagnement, de compétence, de réflexivité,
- Caractérisation des pratiques évaluatives : enjeux du dispositif d'évaluation dans le cadre du référentiel 2005 modifié, rappel du cadre réglementaire,
- Synthèse sur les fondements théoriques qui sous-tendent l'activité d'évaluation.

Etape 2 : 7 h

Etape relative à l'analyse des pratiques professionnelles

- Identification des représentations de l'encadrement et l'évaluation des stagiaires en situations professionnelles.
- Analyse des pratiques d'encadrement et d'évaluation des participants.
 - Exposé de la situation,
 - Identification de la problématique,
 - Conceptualisation,
 - Identification des actions à mettre en œuvre pour améliorer les pratiques

Etape 3 :

Etape relative aux axes d'amélioration :

- Synthèse collective sur les fondements théoriques qui sous-tendent l'activité d'encadrement et d'évaluation.
- Travail sur les axes de réajustement des pratiques pouvant être envisagés.

CRITERES D'EVALUATION DE L'EFFICACITE DU PROGRAMME :

- A l'issue de la formation, les professionnels aides-soignants initiés à la fonction tutorale doivent être capables d'identifier leur posture d'encadrant et d'évaluateur, de mettre en œuvre des axes d'amélioration pour réajuster leur pratique.
 - Utilisation des objectifs de stage des élèves,
 - Mise en œuvre de l'analyse de pratique immédiate en situation d'encadrement
 - Construction de situations d'apprentissage individualisées favorisant une démarche réflexive
 - Elaboration d'appréciations objectivées sur la feuille d'évaluation de stage

TRACABILITE PARTICIPATION :

- Liste d'émargement
- Bilan d'évaluation de la formation

AUDIT - ORGANISATION

AUDIT ORGANISATIONNEL D'UN SECRETARIAT MEDICAL

Le présent programme vise à évaluer une charge de travail d'un secrétariat médical pour adapter les ressources d'assistantes médico-administratives



7 heures



130 €



2 février 2021



Public :

Coordinatrice de secrétariats médicaux
10 personnes maximum



Formateur :

E.SALLIOT, Coordinatrice des secrétariats
médicaux

OBJECTIFS :

- Comprendre le contexte induisant la réalisation d'évaluation de charge de travail en secrétariat médical
- Savoir se positionner en auditeur
- Définir les critères d'un audit de charge de secrétariat
- Réaliser une évaluation de charge et interpréter les résultats

CONTENUS :

- Présentation de l'évolution du métier d'assistante médico-administrative
- Définition du rôle de l'auditeur
- Proposition de support d'évaluation de charge d'un secrétariat médical
- Réalisation et interprétation d'une évaluation de charge d'un secrétariat

MOYENS PEDAGOGIQUES ET EVALUATION :

1^{er} temps : apports théoriques

- Approche contextuelle des évolutions du métier d'assistante médico-administrative
- Développement d'une méthode d'audit interne
- Mise à disposition de grille d'évaluation de charge

2^{er} temps : mises en situation

- Evaluation de la charge de travail d'un secrétariat médical en groupe de travail
- Echanges sur les propositions d'amélioration donnant suite à l'évaluation
- Questions/réponses



14 heures



260 €

Tarif groupe 8 à 12 personnes : 2400 €



2021 – Nous consulter



Public :

Cadres, cadres de santé et/ou coordinateurs
des unités de soin clinique et médico
technique

12 personnes maximum



Formateur :

C.GUILLAUD, Directrice des soins

OBJECTIFS :

- S'approprier les définitions et quelques référentiels théoriques pour conduire un audit organisationnel
- Acquérir les principes et attendus d'une posture d'auditeur
- Connaître une méthodologie d'audit organisationnel et savoir le mettre en œuvre du diagnostic jusqu'au suivi d'audit

CONTENUS :

- Définitions et objets d'audit
- Pertinence des organisations
- Référentiels d'audit: travail réel, travail prescrit, synchronisation des temps etc.
- Le « quoi » auditer
- Logigramme d'audit
- Posture d'auditeur: de la conduite au retour d'audit,
- Du plan d'action de l'audit au projet d'équipe

MOYENS PEDAGOGIQUES ET EVALUATION :

- Apports théoriques et temps d'échanges
- Mises en situation

L'Institut de Formation en Soins Infirmiers, créé en 1964, rattaché au Centre Hospitalier de CHOLET, comporte 2 filières de formation initiale, l'une conduisant au Diplôme d'Etat d'Infirmier, l'autre au Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant.

La structure de formation contribue au plan de formation du Centre Hospitalier de Cholet en développant des actions de formation en lien notamment avec sa spécificité : la pédagogie.

L'accompagnement des équipes dans l'encadrement des étudiants en soins infirmiers et élèves aides-soignants est donc un axe majeur de formation visant à promouvoir la qualité de l'encadrement dans le cadre d'une formation inscrite désormais depuis 2009 dans un cursus « licence/master/doctorat ».

L'équipe pédagogique est composée de 17 cadres de santé formateurs et Infirmiers formateurs au champ d'expertise varié, titulaires de diplômes universitaires.

L'institut développe également des actions de formation continue à l'attention des professionnels de santé des structures de soins et médico-sociales. Ces actions ont pour visée d'accompagner les professionnels dans la construction de nouvelles compétences en lien avec les évolutions du système de santé et des technologies afin de répondre au mieux aux besoins des usagers.

L'équipe peut aussi construire des actions à la carte au regard des demandes des établissements.

Nos formateurs se déplacent pour intervenir dans votre établissement.

☞ ***Toutes nos actions de formations peuvent se faire en intra dans vos établissements***

☞ Chaque projet devant être adapté au contexte de votre établissement, nous vous invitons à nous contacter pour élaborer la proposition de formation conforme à vos attentes.

Domaines d'application possible.

- ☞ Démarche clinique, raisonnement clinique et transmissions ciblées
- ☞ Education du patient
- ☞ Ethique et droits du patient
- ☞ L'infirmier(e) ou l'aide-soignant face à une détresse vitale chez l'adulte ou le résident
- ☞ L'infirmier(e) ou l'aide-soignant en EHPAD
- ☞ L'observation clinique chez l'aide-soignant ou l'aide à domicile
- ☞ Prise en charge de la douleur
- ☞ Sécuriser la prise en charge médicamenteuse – Spécial AS-AMP
- ☞ Ergonomie et bonnes pratiques (gestes et postures)
- ☞ Réactualisation des connaissances générales
- ☞ Le développement des connaissances ou compétences et l'acquisition de nouvelles connaissances ou compétences



Le Conseil Régional participe
au financement des
formations paramédicales

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom : Prénom :
Date et lieu de naissance..... Métier :
N° RPPS ou Adeli.....
Nom et adresse de l'employeur :
.....
.....

Nom du directeur ou responsable de la structure :
Nom du responsable de l'inscription :
Numéro de SIRET :

Je m'inscris pour la formation (préciser l'intitulé) :
.....
.....

Dates :
.....
.....

Prise en charge financière :

☐ Individuelle - Le stagiaire s'engage à prendre en charge financièrement cette action de formation, dans les délais prévus par la convention et suite à son inscription

☐ Employeur - L'employeur s'engage à prendre en charge cette action de formation. Après inscription, la convention et la facture lui seront adressées.

Date :

Signature du participant :

Signature et cachet de l'employeur :

Règlement par chèque après réception d'un avis des sommes à payer à l'issue de la formation.

Bulletin à retourner au **service formation** (si formation dispensée par le CH) ou à **l'IFSI** (si formation dispensée par l'IFSI) par courrier ou par mail :

✉ Centre Hospitalier de Cholet – service formation continue – DRH - 1 rue Marengo – 49300 CHOLET
✉ IFSI – 1 Rue Marengo 49300 CHOLET
✉ drh.formation@ch-cholet.fr / ifsi-secretariat@ch-cholet.fr

Pour toute information : ☎ 02 41 49 62 88 (centre hospitalier) / ☎ 02.41.49.64.32 (IFSI)

Site internet : www.ch-cholet.fr

N° déclaration d'activité : 52490303949 - N° OGDPC : 2411

N° de SIRET centre hospitalier : 264 900 39 0000 16

N° de SIRET IFSI : 264 900 39 0000 24

Code NAF : 8610Z - N°Datadock : 0021398



BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom : Prénom :
Date et lieu de naissance..... Métier :
N° RPPS ou Adeli.....
Nom et adresse de l'employeur :
.....
.....

Nom du directeur ou responsable de la structure :
Nom du responsable de l'inscription :
Numéro de SIRET :

Je m'inscris pour la formation (préciser l'intitulé) :
.....
.....

Dates :
.....
.....

Prise en charge financière :

☐ Individuelle - Le stagiaire s'engage à prendre en charge financièrement cette action de formation, dans les délais prévus par la convention et suite à son inscription

☐ Employeur - L'employeur s'engage à prendre en charge cette action de formation. Après inscription, la convention et la facture lui seront adressées.

Date :

Signature du participant :

Signature et cachet de l'employeur :

Règlement par chèque après réception d'un avis des sommes à payer à l'issue de la formation.

Bulletin à retourner au **service formation** (si formation dispensée par le CH) ou à **l'IFSI** (si formation dispensée par l'IFSI) par courrier ou par mail :

✉ Centre Hospitalier de Cholet – service formation continue – DRH - 1 rue Marengo – 49300 CHOLET
✉ IFSI – 1 Rue Marengo 49300 CHOLET
✉ drh.formation@ch-cholet.fr / ifsi-secretariat@ch-cholet.fr

Pour toute information : ☎ 02 41 49 62 88 (centre hospitalier) / ☎ 02.41.49.64.32 (IFSI)

Site internet : www.ch-cholet.fr

N° déclaration d'activité : 52490303949 - N° OGDPC : 2411

N° de SIRET centre hospitalier : 264 900 39 0000 16

N° de SIRET IFSI : 264 900 39 0000 24

Code NAF : 8610Z - N°Datadock : 0021398

